



Rechercher sur le site:

Recherche Google

 Web Memoire Online

[Consulter les autres mémoires](#) [Publier un mémoire](#) [Une page au hasard](#)

Filles-mères et conflits familiaux dans les ménages de Kinshasa. Une enquête menée dans la Commune de Bumbu

par Chandrelle Mafuele Filakembo

Université de Kinshasa (RDCONGO) - Diplome de licence en sociologie

Traductions: Original: [fr](#) Source:
[Disponible en mode
multipage](#)

Université de Kinshasa

Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques

Département de sociologie et anthropologie

Filles-mères et conflits familiaux dans les ménages de Kinshasa

Une enquête menée dans la Commune de Bumbu

Par

Chandrelle Mafuele Filakembo

Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention du grade de licencié en sociologie.

Directeur : Nkuanzaka Inzanza

Professeur

Co-Directeur : Jean Pierre Mpiana Tshitenge wa Masengu

Chef de Travaux

année académique 2005-2006

[Recherche Fille](#)

Des millions de célibataires avec photos, annonces et profils !

www.Meetic.be

[Femmes célibataires](#)

Rencontrez la femme faite pour vous ! Inscription gratuite.

www.meeticaffinity.be

[Femmes Ukraine](#)

Rencontrez Des Femmes D'Ukraine À La Recherche De L'Âme Soeur!

www.RussianEuro.com

[Mode femme à partir du 42](#)

Tendance actuelle, coupes agréables La mode tout confort à partir du 42

www.ullapopken.be

Annonces 

INTRODUCTION

1. Etat de la question

Le phénomène fille-mère ne date pas d'aujourd'hui dans notre société. Il a pris de l'ampleur avec la crise sociale qui frappe la République Démocratique du Congo en général et la ville de Kinshasa en particulier depuis plus d'une décennie, tel que nous révèle l'abondante littérature y consacrée. Ce phénomène a attiré l'attention non seulement des scientifiques mais aussi des décideurs politiques et des agents de développement. KAMUNA MUSUL le considère comme la conséquence sociale des rapports sexuels non contrôlés qui, pour cet auteur, débouchent sur les naissances non désirées^{1(*)}. Les enfants qui naissent dans des telles conditions sont souvent mal aimés et au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils deviennent insupportables pour la famille en particulier et pour la communauté en général du fait de leur mauvaise conduite.

Dans ce même ordre d'idées, EVOLOKO a porté son intérêt sur la maternité précoce et la mortalité infantile qui s'en suit. Pour lui, cette triste réalité relève d'une problématique complexe et tient ses racines de la structure socio-économique et culturelle du pays.^{2(*)}

De son côté, SHOMBA KINYAMBA^{3(*)}, sur base des attitudes adoptées vis-à-vis de la sexualité préconjugale, catégorise les sociétés congolaises en trois groupes : les sociétés qui tiennent compte de la virginité féminine dont la tendance est la plus répandue et sont caractéristiques des sociétés congolaises précoloniales. C'est le cas de Luba du Kasai, de Bembe, de Lunda, de Ngombe, de Topoke, de Yaka, de Yansi et autres pour lesquelles la virginité de la fille est exigée. Car elle était considérée comme le symbole d'une bonne éducation et une garantie de fidélité.

Pour les membres de ces sociétés, une fille qui arriverait au mariage avec des expériences sexuelles antérieures pourrait facilement commettre l'adultère. Il lui serait difficile de résister aux sollicitations de ses amants et surtout à celles de l'auteur de la défloration de son hymen.

NKUENZAKA INZANZA aborde le problème du contrôle de la sexualité, c'est-à-dire sa limitation à la vie de mariage grâce à une discipline sexuelle résultant elle-même d'une continence qui débouche sur l'énergie sociale, force qui agit comme moteur de la civilisation et du développement. Il s'inspire des écrits de Unwin et Sorokin pour noter que la grande liberté sexuelle conduit à la réduction de l'énergie sociale et donc au déclin^{4(*)}.

Dans une autre de ses publications, ce chercheur pense que les naissances non planifiées peuvent avoir sur le développement et le bien-être des individus et des familles des incidences diverses, généralement négatives : la malnutrition et, en général, des risques élevés de mortalité infantile et maternelle, des naissances indésirées et un développement insuffisant, un taux de morbidité accru chez les parents^{5(*)}.

A.R. ALLGEIER et ALLGEIER parlent de la maturation féminine en disant que les adolescentes ont tendance à envisager cet événement avec timidité, ce qui fait que l'adolescente ignore son état physique^{6(*)}

Dans l'identification des rôles sexuels, ces auteurs pensent que le comportement et les caractères perçus comme étant de la masculinité ou de la féminité sont déterminés par le milieu culturel. Ils soutiennent que dans leur culture, les hommes sont censés être actifs, agressifs, sportifs et dépourvus d'émotivité; les femmes sont censées être passives, maternelles, accommodantes, émotives et douces. Les caractères que l'on attend des hommes et des femmes varient ainsi d'une culture à une autre^{7(*)}.

Freud, pour sa part, s'est surtout attardé sur les changements physiologiques et génitaux qui se produisent pendant la puberté^{8(*)}.

PITIRIM SOROKIN résume les conclusions de ses recherches

en deux thèses principales :

Le régime qui limite la vie sexuelle au mariage sanctionné par la société et qui désapprouve moralement et interdit légalement les relations pré-nuptiales et extraconjugales, crée un milieu plus favorable au développement de la société et à sa puissance créatrice que ne le fait le régime des relations sexuelles libres et sans frein, qui ne désapprouve pas moralement et n'interdit pas légalement les relations pré-nuptiales et extraconjugales.

Le régime qui autorise des relations sexuelles trop fréquentes, illicites et sans retenue, contribue au déclin de l'activité créatrice dans le domaine de la culture^{9(*)}

Toutes ces études mentionnées ci-dessus ont chacune abordé des problèmes que connaît la société congolaise en général, et celle de Kinshasa en particulier, et qui sont à la base de la maternité précoce des jeunes filles ainsi que les conséquences qui en résultent. En ce qui nous concerne, au-delà de ce que dévoilent les études antérieures, nous voulons mettre dans un mouvement d'ensemble cette problématique des filles-mères et des différents conflits qui interviennent au sein des familles, pour analyser les mutations qui affectent la famille dans les agglomérations urbaines.

2. Problématique

Parmi les problèmes qui affectent les familles dans plusieurs pays en voie de développement, comme la République Démocratique du Congo, figure la pauvreté due à la baisse des revenus et à la conjoncture économique générale difficile qui contraint les habitants de ces pays, surtout les citadins, à recourir à des stratégies de survie multiples. Cette situation affaiblit la plupart des familles à exercer leurs fonctions, notamment celles d'instance de socialisation et de protection de ses membres.

Le nombre de plus en plus élevé des filles-mères que l'on rencontre dans les ménages de la ville de Kinshasa illustre bien cette triste réalité.

L'expansion de ce phénomène à Kinshasa suscite des inquiétudes chez les parents qui voient diminuer la probabilité de mariage auquel convergent tous leurs sacrifices et actions éducatives.

Les inquiétudes s'accroissent avec la nouvelle charge sociale que la fille introduit en famille, en cette période où la crise côtoie plusieurs ménages. Selon NGONDO A PITSHIANGA, le phénomène fille-mère a pris des proportions inquiétantes d'autant plus que, d'après ses enquêtes, un ménage sur quatre en est affecté et trois quarts de ces filles-mères vivent chez leurs parents^{10(*)}

En effet, à Kinshasa en général et dans la commune de Bumbu en particulier, ce phénomène prend de l'ampleur du fait que la crise socio-économique qui sévit au pays n'épargne pas cette partie de la ville. Elle contraint les habitants de cette contrée à

trouver des mécanismes de survie. Pour beaucoup des filles, l'échange des faveurs sexuelles contre les avantages matériels constitue un moyen de résister à ladite crise. C'est ainsi que s'observe le vagabondage sexuel au sein de la jeunesse congolaise, au risque de compromettre l'avenir de cette catégorie de la population qui est l'avenir de la nation. Ce qui aboutit aux grossesses non désirées, au phénomène de fille-mère et aux autres conséquences déjà mises en exergue par diverses études.

Cette situation est amplifiée par le fait que la jeunesse de la commune de Bumbu vit dans la sous information sur les méfaits que peut avoir une sexualité non responsable dans la vie sociale d'un individu. Comme le faisait remarquer IKOME NDA'OMBUN dans son étude sur la jeunesse de Kisenso, celle-ci reste sous informée en ce qui concerne la sexualité responsable, d'où l'exacerbation du phénomène d'enfants de la rue, la déperdition scolaire, les maladies et infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA, les grossesses précoces, etc. qui aggravent la pauvreté et la désintégration sociale.^{11(*)}La liste n'est pas exhaustive.

Il sied maintenant de tourner le regard vers un autre fléau qu'entraîne le phénomène fille-mère mais qui n'a pas encore attiré l'attention des analystes sociaux. Il s'agit des conflits familiaux générés par la sexualité non contrôlée ou non responsable qui perturbent l'équilibre familial avec la dislocation et autres ruptures qui s'en suivent.

En effet, dans le quartier Mbaki de la commune de Bumbu la plupart des familles qui ont des filles-mères sont en proie à des conflits qui marquent leur quotidienneté. Ces conflits trouvent souvent leur dénouement dans la violence, la haine, la diffamation, voire dans le divorce des parents dont l'ampleur ne peut laisser indifférent l'analyste social qu'est le sociologue. D'où l'intérêt à circonscrire les motivations qui concourent à leur survenance est à suggérer des pistes de solution pour que s'édifient à Bumbu des familles de développement, oeuvres d'une jeunesse préparée à ses responsabilités familiales et sociales.

A la lumière de ce qui précède, notre préoccupation s'articule autour des questions fondamentales suivantes :

- Pourquoi le phénomène fille-mère engendre-t-il des conflits au sein des

familles à Bumbu?

- Quels sont les facteurs, les agents et les conditions qui l'engendrent ?

- Comment y remédier ?

3. Hypothèses de travail

Dans notre tentative de réponses aux questions soulevées dans

la problématique, nous estimons que ce phénomène engendre les conflits familiaux parce qu'il enfreint à l'idéal africain de la virginité et du mariage pour la jeune fille, introduit des nouveaux rapports sociaux dans la famille et occasionne une charge supplémentaire pour ces familles elles-mêmes démunies.

Parmi les déterminants (conditions, facteurs et agents) de ces conflits nous pouvons aligner la pauvreté de familles, l'environnement social dans lequel évolue la famille et les filles-mères elles-mêmes et leurs enfants en tant qu'agents des conflits familiaux.

Pour y remédier, il y a lieu de mettre à contribution tous les agents qui concourent à la socialisation et la protection de la famille, c'est-à-dire l'Etat, l'Ecole, les Médias, l'Eglise et la famille elle-même.

4. Méthodologie du travail

La méthodologie est l'ensemble des méthodes et des techniques utilisées dans une recherche en vue d'atteindre le résultat escompté. En ce sens, la rédaction d'un travail scientifique implique inévitablement une perspective méthodologique pour l'analyse de la réalité sociale observée.

4.1. Des techniques

Les techniques constituent d'une façon plus ou moins concrète, précise, des instruments pratiques qui sont mis au service des méthodes pour mieux les appréhender. Elles interviennent du choix de l'échantillon à la présentation des résultats en passant par la collecte des données.

Pour collecter les données de notre étude, nous avons recouru aux techniques suivantes :

L'échantillonnage : Etant donné que l'univers de notre étude est vaste, nous avons jugé nécessaire de recourir à un échantillon. Nous reviendrons de manière détaillée à la constitution de notre échantillon au second chapitre de ce travail.

L'entretien : Au moyen d'un guide d'entretien, nous nous sommes entretenue avec les responsables et les membres des familles qui hébergent des filles -mères, y compris les filles -mères elles-mêmes, dans le but de rassembler les informations utiles à notre recherche.

Le questionnaire écrit: Celui-ci nous a permis de comprendre le phénomène sous examen. La manière dont naissent les conflits en famille ainsi que certains changements. A cet effet, nous avons élaboré notre questionnaire qui a été destiné aux seules filles-mères.

L'observation documentaire: Grâce à celle-ci, nous avons consulté les documents relatifs à notre sujet d'étude, notamment les ouvrages, les mémoires et les travaux de fin de cycle.

4.2. Des méthodes

Par définition, la méthode est l'ordre à imposer aux différentes démarches intellectuelles pour arriver à une fin donnée^{12(*)}. Pour M. GRAWITZ, la méthode est un ensemble concerté d'opérations mises en oeuvre pour atteindre un ou plusieurs objectifs, un ensemble des normes qui permettent de faire la sélection des données^{13(*)}.

Pour nous et au regard de ce qui précède, la méthode peut se définir comme un ensemble de procédés nécessaires qui permettent au chercheur de saisir une réalité sociale donnée.

La méthode dépend grandement du but poursuivi par la recherche, mais aussi dans une certaine mesure des préférences du chercheur.

Dans le cadre de ce travail, nous avons fait recours à la méthode dialectique pour expliquer les contradictions et les changements qui affectent les familles urbaines du fait de la présence en leur sein des filles-mères.

MWENE BATENDE reconnaît à juste titre que la méthode dialectique recherche derrière les faits directement perceptibles, les structures déterminantes, sous-jacentes, non apparentes mais réelles par lesquelles le fait observé fonctionne socialement. Il met l'accent sur les dynamismes sociaux et sur les perspectives de transformation sociale^{14(*)}.

La dialectique entend privilégier les changements dans la totalité sociale; elle cherche à cerner les effets réciproques des facteurs les uns sur les autres dans une totalité en mouvement. A cette démarche générale, nous avons adjoint l'approche dynamiste dont le point fort réside dans la prise en compte des déterminants sociaux du changement social. L'approche dynamiste entend se baser sur l'analyse des éléments déterminants du changement social, à savoir, les facteurs, les agents et les conditions de changement social.

Nous privilégions la loi de la connexion universelle. Les dialecticiens affirment que la loi de la connexion universelle se fonde sur l'unité des contraires; elle soutient que l'univers est constitué d'un tout où toutes les parties se tiennent tantôt en équilibre, tantôt en déséquilibre. En d'autres termes, dans la nature comme dans la société, aucun processus, aucun phénomène ne peut être étudié isolément, mais comme un sous-ensemble dans une véritable totalité organique et vivante, c'est-à-dire les faits sont interconnectés et ils agissent les uns sur les autres. C'est ainsi que le phénomène fille-mère dans la commune de Bumbu ne peut être appréhendé en dehors de la société politique, économique et culturelle dans son ensemble. Il est déterminé par cette macro configuration sociale de laquelle il ressort : il est ainsi connecté aux ensembles politiques, économiques et culturelles qui constituent le tout de la société congolaise, c'est-à-dire sa totalité et son univers macrosociologique.

L'approche dynamiste du changement social postule que pour ce dernier survienne, il lui faut des facteurs qui le déterminent, des agents qui le soutiennent et des conditions qui le favorisent ou le

défavorisent. Aucun changement social ne peut se produire en dehors de cela et sans ces éléments. Notre hypothèse soutient que les changements observés dans les comportements des familles et des individus qui les composent dans notre champ d'étude sont imputables à la situation socio-économique (la pauvreté des familles) et aux facteurs d'ordre psychologique liés à la personnalité de la fille elle-même (des prédispositions naturelles); le manque d'une éducation sexuelle adéquate en milieu familial, l'environnement social dans lequel évolue la jeune fille constituent les conditions qui favorisent l'apparition de ce phénomène et les filles-mères elles-mêmes étant les agents de changement social.

5. Choix et intérêt du sujet

Suite aux difficultés que traversent les familles dans la ville de Kinshasa, au nombre de plus en plus croissant des filles qui connaissent une maternité précoce et aux conflits qui surgissent dans des familles du fait de cette situation, le choix porté sur ce sujet se justifie par notre volonté d'analyser et de comprendre les causes profondes de cet état des choses. Ce faisant, nous poursuivons un double intérêt : scientifique et social.

Du point de vue scientifique, notre travail constitue une modeste contribution à la sociologie des conflits. L'analyse des conflits au niveau microsocial que représente la famille peut éclairer la compréhension des grands changements qui affectent la société globale. En outre, la présente étude permettra à coup sûr de comprendre théoriquement le processus de transformation de la famille urbaine soumise à diverses pressions.

Du point de vue social, l'étude apporte d'abord sa modeste contribution à l'analyse des contradictions que renferme notre société; elle apparaît ensuite comme une alarme aussi bien pour les responsables politiques, que pour les agents de développement et les familles pour éveiller leur conscience face aux conflits résultant du phénomène fille-mère et qui fragilisent de plus en plus l'institution familiale qui, aux dires des sociologues, constitue le socle de toute société humaine, son fondement.

6. Délimitation du sujet

Le temps et l'espace sont deux facteurs indispensables pour circonscrire toute recherche qui se veut scientifique.

Dans l'espace, nous nous sommes intéressée au quartier Lieutenant Mbaki, dans la commune de Bumbu, parce qu'il est hétérogène et proche de notre milieu de résidence. Par ailleurs, une première observation ordinaire nous a permis de constater que le phénomène fille-mère est particulièrement élevé dans ce quartier.

Dans le temps, notre étude se limite à la période couverte par

nos investigations. Notre souci de comprendre l'essence de la conflictualité qui marque la vie quotidienne des familles à Bumbu nous a poussé à nous pencher sur ce phénomène et réaliser ainsi notre mémoire de licence.

7. Esquisse du plan

Outre l'introduction et la conclusion, notre étude est subdivisée en trois chapitres. Le premier chapitre est consacré à la définition du cadre conceptuel et socio-matériel de l'étude; le deuxième porte sur les fondements du phénomène fille-mère dans le monde et en République Démocratique du Congo, et enfin le troisième présente la population d'enquête ainsi que les résultats enregistrés au cours de celle-ci

8. Difficultés rencontrées

CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET SOCIO-MATERIEL DE L'ETUDE

Section 1 : Définition des concepts de base

A. De la famille

1. Notion de famille

La famille est considérée comme la première société dans laquelle vit l'individu; elle est la cellule sociale de base. Comme premier groupe d'appartenance de tout individu, elle détermine les types des relations qui se développent entre les membres qui la composent. Ces relations sont généralement des relations de parenté par le sang.

Kuyunsa et Shomba définissent la famille comme étant une unité sociale faite des personnes liées entre elles soit part des

liens de sang, soit par des liens de mariage ou par des liens d'adoption. Du point de vue de ses dimensions, on distingue la famille nucléaire ou famille restreinte composée des parents père et mère) et des enfants auxquels l'union des parents a donné naissance, et la famille élargie ou famille étendue pouvant dans certains cas s'identifier au clan.^{15(*)}

Partant de cette définition, nous comprenons que la famille est à la fois traditionnelle et moderne. Elle est traditionnelle, car selon la tradition africaine, elle est une institution clanique; elle est un groupe élargi non seulement au-delà de la famille restreinte du type occidental et moderne, mais aussi aux morts. En ce sens, la famille restreinte apparaît comme un concept qui sert à penser théoriquement un type de famille; elle ne correspond pas à une réalité concrète. La vraie réalité, celle qui est vécue sur le terrain est la famille élargie. Quant à la famille dite moderne, c'est celle qui est d'inspiration occidentale et qui serait composée uniquement du père, de la mère et des enfants.

Selon MURDOCK, la famille est un groupe social caractérisé par la résidence commune, par la collaboration économique, par la reproduction de l'espèce humaine. Une telle famille inclut, selon l'auteur, des adultes de deux sexes dont deux au moins entretiennent des relations sexuelles socialement approuvés et un ou plusieurs enfants propres ou adoptés^{16(*)}

Pour MUNGALA, la famille est une réalité sociale vivante, qui mérite bien l'attention dans nos sociétés caractérisées par des récents bouleversements sociaux. De ce fait, le sociologue doit arriver à démontrer que :

- la famille en tant qu'institution sociale subit depuis deux siècles environ une profonde et irréversible transformation marquée par le passage de la famille patriarcale à la famille nucléaire, le changement du statut de la femme, la régulation des naissances, la maturation psychoculturelle précoce des enfants,

- l'urbanisation et l'industrialisation sont les véritables facteurs ou causes scientifiquement observables de changement social dans la famille^{17(*)}

Jeannière BREMOND et Marie Martine SABORT pensent que la famille sert à développer un système de valeurs, à socialiser l'enfant, à organiser les relations sexuelles et la reproduction. C'est un lieu privilégié de relations affectives. Elle est, dans nos sociétés, le cadre prioritaire de transmission du patrimoine culturel et financier. C'est le lieu d'apprentissage des rôles les plus fondamentaux et la famille, telle qu'elle fonctionne, contribue, comme la plupart des institutions, à la reproduction du système social existant^{18(*)}

Pour conclure, nous disons que la famille est un tout composé du père, de la mère et des enfants auxquels ils donnent naissance ou qu'ils adoptent ainsi que de tous les autres membres qui ont un lien consanguin. On rencontre de plus en plus de nos jours des familles qui ne sont composées que d'un parent et des enfants. Ce sont des familles monoparentales où la mère assume, en tant que chef de famille, tous les rôles masculins (autorité, finances) et féminins (tendresses, etc.). C'est le cas des familles des filles-mères.

2. Les fonctions majeures de la famille

Il existe plusieurs fonctions reconnues à la famille; mais pour cette étude, deux catégories de fonctions peuvent être retenues à savoir, les fonctions institutionnelles et les fonctions personnelles

Les fonctions institutionnelles sont celles qui concernent la famille et le mariage en tant qu'institutions sociales. Ces fonctions sont :

- la fonction biologique qui consiste à transmettre la vie humaine et qui est la fonction première du mariage;
- la fonction économique. Elle consiste à, produire des biens matériels pour la maintenance de la famille et de ses membres;
- la fonction de protection : il s'agit ici de la sécurité des membres contre les risques de l'existence que la famille est censée assurer;
- la fonction culturelle ou fonction de socialisation qui consiste à transmettre les concepts et les valeurs sociales et à modeler les comportements des membres pour les conformer aux normes;
- la fonction stratificatrice, c'est-à-dire de différenciation des statuts entre le père, la mère, les enfants et tous les autres membres qui composent la famille.

Les fonctions personnelles concernent la famille en tant que groupe social. Il s'agit des fonctions suivantes :

- la fonction conjugale : elle concerne l'affectivité entre le mari et la femme, tout ce qui intéresse leur vie et les différents types de leurs rapports;
- la fonction parentale. Il est question de l'affectivité entre géniteurs et enfants et tout ce que les parents doivent aux enfants et réciproquement, tout ce que les enfants doivent aux parents;
- la fonction fraternelle qui concerne l'affectivité entre les enfants frères et/ou soeurs.

B. De la fille - mère ou mère célibataire

La fille-mère est toute personne de sexe féminin, généralement majeure, mais parfois aussi mineure, parent biologique d'un enfant qu'elle élève souvent seule et dont le père n'est pas clairement identifié. Cette fille-mère a légalement le statut de célibataire, mais célibataire mère. A cause du fait qu'elle élève seule son enfant ou ses enfants, elle est considérée comme responsable d'une famille monoparentale, une famille sans père.

1. Point de vue juridique

La fille-mère est d'abord considérée comme tout être humain et en tant que telle, elle a droit à la vie, droit à la liberté, droit à la sécurité de sa personne, de saisir le tribunal en tant que fille et enfant. Elle a droit à la vie, à l'éducation, à l'habillement, à la nourriture, au logement, à la protection et au mariage comme toute autre personne.

Du point de vue juridique, nous pouvons distinguer trois catégories de filles-mères : la fille-mère mineure, la fille-mère mineure émancipée et la fille-mère adulte.

a) La fille-mère mineure

Partant de sa définition, est mineur tout individu de l'un ou de l'autre sexe qui n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans (article 219 du Code de la famille congolais).

La législation congolaise autorise le mariage pour la jeune fille dès l'âge de 16 ans. Cependant, si la mineure est rendue mère en dehors du mariage, on considère qu'il y a eu violation de la loi et cet acte constitue une infraction au regard de la loi et il est punissable comme tel. Le couple formé des mineurs n'a de valeur juridique que s'il est formé sur le principe du mariage civil et coutumier. Dans le cas contraire, la société considère que l'homme n'a pas honoré la famille de la femme et en conséquence n'a aucun droit sur le statut du mariage et l'enfant issu de ce couple est d'office déclaré né hors mariage. Cependant, il devra, comme n'importe quel autre enfant, être déclaré à l'Officier de l'état civil de la résidence de sa mère dans les 30 jours qui suivent sa naissance.

Etant donné que la mère est encore mineure non émancipée par cette aventure qui l'a rendue mère célibataire, elle continuera à demeurer sous le toit paternel. Son père ainsi que sa mère doivent subvenir à ses besoins et à ceux de leur petit fils ou petite fille; le contraire serait assimilé à la violation pure et simple de l'article 18 du Code pénal congolais qui, à l'alinéa 2, punit quiconque néglige de nourrir, d'entretenir et d'élever ses enfants selon ses facultés et ses états.

b) La fille-mineure émancipée

Tout mineur est émancipé de plein droit par le mariage, selon l'article 288 du Code de la famille. L'émancipation confère au mineur la pleine capacité. Toutefois, lorsque l'émancipation est

accordée par une décision judiciaire, le tribunal peut apporter certaines limitations à la capacité du mineur.

La fille-mère émancipée non seulement par le mariage, mais aussi par une autre voie judiciaire, devient adulte parce qu'elle reste responsable des actes et faits juridiques qu'elle pose. Si elle devient mère célibataire, c'est-à-dire qu'elle a un ou plusieurs enfants nés hors mariage qui ne reçoivent aucune aide du père, la loi l'autorise à ester en justice pour requérir la pleine autorité sur l'enfant, en vertu de l'article 317 du Code de la famille congolais, alinéa 2 qui stipule que " en cas de dissentiment entre le père et la mère, la volonté du père prévaut. Toutefois, la mère a droit de recours devant le tribunal de paix". La non-application de cette disposition constitue une violation expresse de la loi et punie pénalement.

c) La fille-mère adulte

Nous la qualifions de fille-mère adulte par rapport aux mineures. Elle est adulte parce qu'elle a déjà l'âge de ponctualité, et elle est responsable de ses actes et de leurs conséquences.

2. Point de vue sociologique

Pour comprendre l'expression fille mère au sens sociologique, il convient mieux de dissocier le substantif de son qualificatif et de définir chacun de deux termes distinctement de l'autre.

D'abord le concept de « fille ». Ce terme désigne toute personne de sexe féminin non-adulte ou qui n'a pas encore atteint l'âge ou un comportement que sa culture juge proche de la maturité. Comme on peut le voir, la définition de « fille » est liée à la fois à l'âge biologique et à la maturité psychique qui peut être précoce dans certaines circonstances.

Le concept de fille renvoie ensuite à l'état matrimonial. Il s'agit dans ce cas de la personne adulte de sexe féminin non mariée. On dit dans le langage courant de cette personne qu'elle est une vieille fille, ou qu'elle a « coiffé la sainte Catherine ».

Quant à la mère, elle est d'abord une parente biologique directe, c'est-à-dire une génitrice. Il peut s'agir ensuite d'une parente éloignée. Dans tous les cas, la mère est appréciée par rapport à une quelconque relation de consanguinité et par rapport à la capacité de donner vie.

Dans ce contexte de définition des termes constitutifs de l'expression la fille -mère, cette dernière devient « toute adolescente qui tombe accidentellement enceinte d'un homme ou d'un jeune homme avec qui elle n'est pas mariée et qui doit plus tard assumer seule ou avec l'aide de sa famille la charge de son enfant. Selon le dictionnaire Larousse, elle est « toute personne célibataire de sexe féminin, peut importe l'âge qu'elle peut avoir par les facteurs endogènes et exogènes pesant sur

elle, qui devient déviante et sans contracter le mariage compte déjà un ou plusieurs enfants » Elle est plus généralement définie comme une mère célibataire, c'est-à-dire une femme non mariée qui élève seule son ou ses enfants.

La fille - mère serait alors à la fois une enfant sous la direction et le contrôle de ses parents, bénéficiant ainsi de l'affection parentale, et mère d'une petite famille qu'elle entretient ou est censée entretenir. Elle se retrouve ainsi dans une situation ambivalente dont les conséquences sont souvent les conflits au niveau personnel et au niveau familial.

B. Du conflit familial et des théories ad hoc

1. Concept de conflit

D'après le dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, « le conflit est une rencontre d'éléments, de sentiments contraires, qui s'opposent ; un antagonisme, une discorde, une lutte, une opposition ou un tiraillement ». ^{19(*)}

La littérature distingue plusieurs types de conflits dont les conflits d'intérêts, de passions, de générations (entre parents et enfants, adultes et jeunes).

Selon Alain TOURAINE, un conflit est une relation antagonique entre deux ou plusieurs unités dont l'une ou l'autre a tendance à dominer le champ social de l'une des parties. ^{20(*)}

Pour J. FREUD, le conflit est un affrontement ou un heurt intentionnel entre deux êtres ou deux groupes de même espèce qui manifestent l'un à l'égard de l'autre une intention hostile en général, à propos d'un droit et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir ses droits essaie de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence qui peut, le cas échéant, tendre à l'anéantissement physique de l'autre. ^{21(*)} Pour SHOMBA, le conflit est une situation dans laquelle deux ou plusieurs êtres ou groupes humains cherchent activement à se contrecarrer les objectifs et à s'empêcher la satisfaction des intérêts jusqu'au point de se faire mal ou de détruire l'autre. ^{22(*)}

En définitive, le conflit social apparaît comme un affrontement entre plusieurs groupes sociaux antagonistes, l'objet de tout conflit étant de modifier le rapport de forces existant entre les parties.

2. La théorie des conflits

La théorie des conflits a acquis une fonction empirique. Dès que

le conflit a été établi comme une réalité dans la société, on a eu recours à une tradition intellectuelle pour pouvoir l'interpréter.

Durkheim a donné une image harmonieuse de l'organisation sociale. Ce qu'il privilégie, c'est la stabilité qu'entraîne la solidarité. La source des conflits vient de la nature des liens sociaux. Le conflit est le résultat d'un manque : l'anomie. K. Marx, R. Dahrendorf et A. Touraine insistent sur le rôle du conflit en tant que moteur du changement social. Le point de départ de cette analyse est bien sûr l'analyse marxiste. On peut alors se demander si l'analyse marxiste du conflit est toujours d'actualité.

Il est établi aujourd'hui que les conflits sont normaux au sens sociologique, c'est-à-dire qu'ils sont inhérents à la vie en société : ils sont des éléments structurels des sociétés modernes. Tout d'abord, en interne, le conflit génère l'existence d'une identité commune au groupe contestataire; ensuite, le mouvement social s'appuie souvent sur un principe de totalité, s'inspirant d'une pensée générique (par exemple, l'intérêt national, la justice sociale, etc.). Ceci a pour résultat de constituer l'essence du groupe, et de le transformer une fois les buts initiaux atteints.^{23(*)}

L'image d'une société essentiellement harmonieuse et paisible dont les parties composantes s'adapteraient parfaitement les unes aux autres a été violemment brisée par des bouleversements divers et des conflits multiples vécus à travers les sociétés, comme les affrontements raciaux, professionnels ou d'intérêts.

Les travaux d'Adam FERGUSON ont montré notamment que « bien que l'homme soit né dans la société, certaines de ses importantes institutions sont formées par la force. Le conflit dans les sociétés humaines est très bénéfique et très nécessaire pour le progrès ; sans rivalités entre les nations, ni pratique de guerre, la société civile n'aurait jamais aucun objectif ni forme». ^{24(*)}

Nous ne pouvons pas comprendre les autres si nous n'avons pas encore lutté nous-mêmes. Les formes les plus diverses des luttes et des conflits apparaissent surtout dans des compétitions économiques et politiques, dans les guerres et les relations internationales. La prospérité économique est basée sur la lutte politique et militaire. Ferguson lui-même doute que la paix soit l'objectif d'une société.

Il ressort ainsi que l'interprétation sociologique des conflits confère à ces derniers une fonction positive dans la société, malgré les effets négatifs qu'ils comportent parfois. L'évolution normale d'une société peut être vue comme un mouvement constant de ce qui est appelé conflit, ajustement, stabilité ou équilibre et fin de conflit.

Le conflit peut être aménagé mais pas éliminé ; cet aménagement du concept est appelé intégration, ajustement, stabilité ou équilibre ». La société en général est bicéphale. Ce que Ralf Dahrendorf appelle « janus-headed » : elle a deux natures : coexistence et changement, intégration et conflits, fonction et dysfonction, consensus et contrainte, etc.

Le conflit familial

Il s'agit ici de comprendre les conditions, les facteurs les agents et les fonctions de conflit au sein de la famille.

Le terme facteur renvoie à un détonateur du changement social ; un facteur est un effet, un élément d'une situation donnée qui du seul fait de sa présence ou par le rôle qu'il joue, occasionne le changement.^{25(*)} Les causes du changement apparaissent ainsi les causes qui créent le changement social.

Les conditions désignent des éléments de la situation qui favorisent ou défavorisent, activent ou ralentissent, encouragent ou retardent l'influence d'un ou de plusieurs facteurs de changement. Enfin, les agents sont des individus, des groupes, des associations qui introduisent le changement, le favorisent ou s'y opposent^{26(*)}.

L'étude des fonctions des conflits présente ceux-ci comme inhérents à toute vie sociale. Les conflits constituent aussi une variable de la vie en société et ils prennent des formes variées et se distinguent par la nature de leurs enjeux.

Lewis A. COSER a démontré le rôle dynamique des conflits au sein des organisations et en a souligné l'utilité. Il estime que les conflits surgissent à la suite de certaines défaillances de l'organisation, en l'occurrence, l'indifférence ou l'incapacité de celle-ci à résoudre certains problèmes considérés comme fondamentaux par un ou plusieurs de ses membres.

En ce qui concerne les fonctions des conflits, COSER en énumère huit qui ont particulièrement retenu son attention, à savoir que :

- 1° les conflits sociaux renforcent la conscience du groupe et marque la séparation,
- 2° les conflits préservent la cohésion du groupe et la signification des institutions qui servent de soupape de sûreté,
- 3° les conflits conduisent à la stabilité des systèmes sociaux,
- 4° les conflits poussent les gens à la prudence,
- 5° les conflits externes renforcent les pouvoirs attribués aux chefs,
- 6° les conflits idéologiques sont difficiles à maîtriser la valorisation,
- 7° les conflits créent un investissement émotionnel,
- 8° les conflits assurent l'intégration mobilisée du groupe face aux dangers extérieurs.

La valorisation des conflits constitue une aberration dans la mesure où ceux-ci constituent d'abord un élément déstabilisateur et destructeur du système social, quelles que soient leur forme, intensité, durée et ampleur.

Pour ce qui est de notre étude, nous disons que les conflits qui apparaissent dans une famille sont souvent fonction de la qualité des relations qui se tissent entre les jeunes filles et leurs tuteurs,

qu'ils soient parents ou autres personnes adultes. Le plus souvent cependant, c'est entre filles et marâtres ou entre filles et tantes (c-à-d l'épouse de l'oncle) que les plus de problèmes surgissent. Ces relations sont comprises pour les uns en termes de violence ou d'injustice, pour les autres elles sont vécues comme une forme de privation qu'elles n'acceptent pas. A cause de cela, la maison familiale devient pour beaucoup de ces filles un lieu de souffrances insupportables.

Section 2 : Cadre socio-matériel de l'étude

Cette section de notre étude est consacrée à la présentation historique, géographique et administrative du milieu de recherche. Pour rappel, ce milieu est constitué par le Quartier Mbaki dans la Commune de Bumbu.

2.1. La Commune de Bumbu dans la ville de Kinshasa

a) Aperçu historique

La Commune de Bumbu fut créée par l'Arrêté ministériel n° 62-026 du 30 mars 1968, tel que modifié et complété par l'Arrêté ministériel n° 69-042 du 13 janvier 1969 déterminant, pour la ville de Kinshasa, le nombre, la dénomination et les limites des communes qui la composent.

Avant cette date, Bumbu fut une zone territoriale sous la dépendance de l'administration territoriale urbaine de Kinshasa, siège de sa première direction (actuel Mont-Ngafula). Cette contrée deviendra ensuite une commune à l'instar d'autres communes de la ville de Kinshasa et reconnue par ces arrêtés ministériels.

L'histoire de la Commune de Bumbu peut s'écrire en cinq étapes différentes :

- de 1963 à 1972, la zone territoriale est créée sous la dénomination de SINALCO ;
- de 1963 à 1968 : la zone SINALCO change de nom et devient la Commune de Bumbu ;
- de 1972 au 17 mai 1997 : la commune de Bumbu change de dénomination. En effet, de la Zone de Bumbu, elle devient la Commune de Bumbu.
- du 17 mai à ce jour : avec l'avènement de l'AFDL, l'entité redevient la Commune de Bumbu dirigée par un bourgmestre,

conformément à l'Arrêté ministériel n° 97-001 du 12 juin 1997.

- Actuellement, la Commune de Bumbu est régie, comme toutes les autres Communes de la ville de Kinshasa, par les décrets-lois n° 031/97 du 08/10/1997 et n° 081/98 du 02/07/98, tous deux ayant modifié les ordonnances n° 02-006 portant organisation territoriale, politique et administrative de la République et 03-008 portant statut de la ville de Kinshasa.

b) Situation géographique

La Commune de Bumbu est l'une des 24 communes de la ville de Kinshasa ; elle est bornée :

Au Nord, par la rue Kwilu qui la sépare de la Commune de Ngiri-Ngiri (à l'intersection de l'axe de l'Avenue de La Libération, ex Avenue du 24 Novembre, et l'Avenue Elengesa, ex-Foncobel),

Au Sud, par la rue Kimvuidi « Haute tension » (à l'intersection de la ligne de transport de courant haute tension jusqu'à l'avenue de La Libération) ;

A l'Ouest, par l'avenue de la Libération qui la sépare de la Commune de Selembao (à l'axe de l'intersection de l'avenue de La Libération avec la rue Luvambanu et la direction Tudidi jusqu'à la rue Kwilu),

A l'Est, par l'avenue Elengesa qui la sépare de la Commune de Makala (le prolongement de l'avenue Elengesa à la ligne haute tension)

La Commune de Bumbu a une superficie de 5,30 km² et elle le compte 9.198 parcelles habitées et 191 non habitées, 11 avenues et 68 rues.

c) Situation administrative

Où sont les données de ce point ?

d) Situation démographique

Pour mieux appréhender la situation démographique de la Commune de Bumbu, il nous paraît utile de présenter l'effectif de la population de la Commune à travers le tableau ci-après :

Tableau n° 2 : La population congolaise de la Commune de Bumbu (2003)

Quartiers	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
MONGALA	2923	2788	3340	3162	12217
UBANGI	2540	2965	3413	3614	12532
LOKORO	2241	2304	2610	2767	9933
MAIDOMBE	2271	2241	2981	3181	10674
KWANGO	2179	2421	2895	2972	10467
LUKENIE	2611	2403	2545	2650	10209
KASAI	4382	5522	4806	5750	20460
MFIMI	2599	2724	2916	2954	11193
Lt MBAKI	7271	7412	8738	9154	32575
DIPIYA	2702	2595	3785	3585	12657
NTOMBA	4201	3829	5190	5123	18343
MBANDAKA	8015	8228	10108	10524	36875
MATADI	9365	9709	6403	10388	38865
TOTAUX	53300	55141	62730	65818	236989

Source : Recensement Exercice 2003, Bureau de la population de la Commune de Bumbu

Tableau n° 3 : La Population étrangère de la Commune de Bumbu (2003)

Quartiers	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
MONGALA	434	465	483	517	1399
UBANGI	120	127	138	139	521
LOKORO	96	117	105	120	438
MAIDOMBE	35	49	32	94	260
KWANGO	152	219	200	241	812
LUKENIE	55	58	65	72	250
KASAI	75	63	49	41	228
MFIMI	730	698	710	726	2900
Lt MBAKI	112	124	202	211	649
DIPIYA	231	281	240	235	987
NTOMBA	93	125	183	179	580
MBANDAKA	111	146	113	111	481
MATADI	18	30	9	9	66
TOTAUX	2262	502	2615	2695	10071

Source : Rapport administratif de la Commune de Bumbu, 2003.

Tableau n° 4 : Population totale de la Commune de Bumbu en 2003

Quartier	Total population
MON GALA	14.116
UBANGI	13.056
LOKORO	10.360

MAINDOMBE	10.934
KWANGO	11.279
LUKENIE	10.459
KASAI	20.688
MFIMI	14.093
Lt MBAKI	33.224
DIPIYA	13.644
NTOMBA	18.923
MBANDAKA	37.356
MATADI	38.931
TOTAL GENERAL	247.063

La composition de la Commune de Bumbu en quartiers est telle qu'elle apparaît dans les différents tableaux présentés ci-dessus. En d'autres termes, cette commune compte 13 quartiers et 35 avenues et rues. Compte tenu de leur étendue, superficie et densité, l'autorité municipale propose la scission des quartiers Matadi, Mbandaka et Ntomba pour créer trois autres quartiers qui seront les quartiers Lumumba, Laurent Désiré Kabila et 30 Juin.

2.2. Présentation du Quartier Mbaki

Il convient de rappeler que le Quartier Mbaki constitue notre univers d'étude.

2.2.1. Aperçu historique

Partant de son histoire, le quartier Mbaki était un quartier des anciens combattants que ces derniers avaient occupé de force et qu'ils avaient dénommé Quartier 10. A l'époque de cette occupation presque forcée, les parcelles ne portaient pas de numéros. Plus tard, le quartier prendra le nom de Lieutenant Mbaki, en mémoire d'un ancien combattant qui fut le premier pilote congolais.

2.2.2. Situation géographique

Le quartier Mbaki est borné :

Au Nord par la ruer Mafuta qui le sépare du quartier Maïndombe,

Au Sud, par la rue Kimvuidi qui longe la ligne de transport de courant à haute tension et qui constitue ne même temps la limite avec la Commune de Selembao,

A l'Est, par l'avenue Gambela qui le sépare du quartier Dipiya,

et

A l'Ouest, par l'avenue Assossa qui le sépare du quartier Ntomba.

2.2.3. Situation administrative

Le quartier Mbaki est dirigé par un chef de quartier qui supervise son fonctionnement. Le chef de quartier est assisté par le chef de quartier adjoint qui s'occupe spécifiquement de l'administration et des finances et d'un secrétaire administratif, responsable de la population. A ce titre, ce dernier centralise toutes les données de la population que lui fournissent les agents recenseurs. Le rôle de ces derniers consiste à suivre le mouvement de la population (sorties et entrées) dans le quartier.

CHAPITRE II: LES FONDEMENTS DU PHENOMENE FILLES-MERES DANS LE MONDE ET EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE Du CONGO

Ce chapitre rend compte des déterminants à l'origine de l'émergence du phénomène fille-mère dans le monde et en RDC en particulier. Mais avant de procéder à ce relevé, certes non exhaustif, nous allons, dans la première section, dire un mot sur la sexualité des adolescents. Ce prélude nous paraît indispensable pour la compréhension de la survenance du phénomène fille-mère.

Section 1: La sexualité adolescente

La sexualité adolescente est celle qui se pratique entre les jeunes avant l'âge de la majorité (avant 18 ans). Elle est également le fait que les jeunes pratiquent l'acte sexuel en dehors du mariage, une sexualité illégitime c'est-à-dire, non reconnue par la communauté ou par la tradition ou par la loi. Bref une sexualité irresponsable et dont les conséquences conduisent notamment au phénomène fille-mère.

En effet, à Kinshasa, la jeunesse en général et les filles-mères en particulier restent confrontées à plusieurs problèmes. Il s'agit des problèmes liés à l'éducation ou à l'information, problème lié à l'économie, les problèmes d'ordre politique, culturel, de l'environnement physique, etc. L'ensemble de ces problèmes génère comme conséquences, la prolifération des maladies et infections sexuellement transmissibles mais aussi et surtout des grossesses précoces (naissances indésirables) parmi les jeunes.

Mais dans cette section, nous mettrons plus l'accent sur la notion de la sexualité des filles-mères comme participante à la théorie de quatre trop et de la moindre application de la contraception par la jeunesse.

1. Notion de la sexualité

La sexualité est un concept complexe et difficile à expliquer du fait de son caractère tabou au sein de la société africaine (famille, école, église, média...). A cet effet les psychanalystes comprennent par la sexualité, « les activités et les plaisirs qui dépendent du sexe »^{27(*)}.

En d'autres termes, la sexualité est l'ensemble des rapports amoureux que les individus entretiennent jusqu'à l'acte sexuel (coït) ; ce qui importe également à signaler est que « la sexualité ne réduit ni une forme de consommation, ni un érotisme divin qui en est opposé ; il est un appel de l'individu à lui-même, à sa libre création, à son plaisir, à son bonheur ».

Elle paraît cependant comme le désir dirigé vers l'autre et vers son désir, désir formé de la combinaison de l'érotisme, de communauté de goût et de reconnaissance de l'autre comme sujet.

Pour NKUANZAKA, la sexualité est une des composantes fondamentales de la personnalité, une des façons d'exister, d'exprimer et de vivre l'amour humain. Par là, elle fait partie intégrante du développement de la personnalité et de son processus de socialisation. La fonction première et universellement reconnue de la sexualité humaine est la procréation réfléchie dans le cadre d'une union socialement reconnue.^{28(*)}

Selon le petit Larousse illustré, la sexualité signifie : « ensemble des caractères spéciaux, externes ou internes, que présentent les individus et qui sont déterminés par leurs sexes. Ensemble des phénomènes relatifs à l'instinct sexuel et à sa satisfaction »^{29(*)}

En psychologie, la sexualité est un ensemble recouvrant le plaisir lié au fonctionnement de l'appareil génital et le plaisir lié à l'exercice d'une fonction vitale s'accompagnant par étayage d'un plaisir immédiatement sexuel.

Pour les croyants, la sexualité est un don de Dieu, qui voit l'intimité sexuelle dans le cadre du mariage, qui est l'un de ses précieux dons ; elle rend possible la procréation et favorise le développement, dans la tendresse et le plaisir.

Lorsqu'un homme et une femme s'unissent par le mariage, dans la perspective des croyants, ils forment figurément parlant, « une seule chair ». Deux personnes non mariées qui ont des relations sexuelles, appelées dans ce cas fornication, forment elles aussi un seul corps.

La fornication c'est des relations sexuelles sans engagement véritable, non seulement elle sape le respect de soi mais elle peut générer une maladie, une grossesse non désirée et des souffrances affectives.

La sexualité en soi n'est pas mauvaise car elle est une force essentielle qui pousse les êtres humains à se rapprocher et à s'établir en communion de vie. L'idéal ici c'est la vie en couple. Les relations sexuelles qui se réalisent en dehors du mariage perdent leur valeur et les conséquences sont fâcheuses. Il n'y a pas de bonnes pratiques sexuelles sans référence à la parole de Dieu, parce que la Bible dit : c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux deviendront une seule chair.

2. Identité sexuelle et rôles sexuels

Une fois qu'on lui dit qu'il est un garçon ou qu'il est une fille, l'enfant commence rapidement à acquérir le sens de la masculinité ou de la féminité. Au moment où il apprend à parler (habituellement entre la première et la deuxième année), il est capable de se désigner lui-même selon le sexe approprié, en reconnaissant les différences fondamentales entre les sexes et commence à embrasser une identité sexuelle. L'enfant met plus de temps à maîtriser certaines dimensions liées au sexe. Ainsi, bien qu'il soit capable à l'âge de deux ans d'appliquer la bonne étiquette concernant son sexe et celui des autres, il ne manifeste pas nécessairement de stabilité dans son identité sexuelle. Par exemple, le petit garçon peut croire qu'à un certain moment de sa vie, il deviendra une fille. À mesure qu'elle apprend à devenir une femme, la fille apprend son rôle sexuel.

Bref l'identité sexuelle correspond au fait qu'une personne se sent "homme " ou "femme" sur le plan psychologique. Et les rôles sexuels sont déterminés par les attentes culturelles au sujet des comportements et des caractères appropriés aux garçons et aux hommes, aux filles et aux femmes^{30(*)}.

Section2 : Déterminants de l'émergence du phénomène fille mère dans le monde et au Congo

Nous abordons dans cette section les éléments de la situation à la base de la pratique de la sexualité non contrôlée en milieu adolescent ou juvénile au monde et au Congo. Ces éléments sont multiples, mais nous retiendrons ceux que nous estimons avoir une incidence directe sur ces pratiques et en les ajustant à la situation spécifique de la RDC en général et de la ville de Kinshasa en particulier.

§1. La crise socio-économique et la pauvreté

1. La crise socio-économique

Sur le plan social et économique, la République Démocratique du Congo connaît aujourd'hui une crise multiforme qui s'est amplifiée depuis les années 90.

En outre, tout le monde soutient que cette crise a une dimension internationale. En admettant ce point de vue, on reconnaît que la situation économique et sociale au Congo est fonction du système économique international en train de se mondialiser et dont le siège se trouve au Nord. Nous pensons que la crise que traverse le Congo est unique à son genre et que son intelligence nécessite des analyses approfondies (^{31(*)}).

Cette crise généralisée n'épargne aucun secteur de la vie.

Makwala en 1982 notait que « la période qui va de la zaïrianisation à nos jours est marquée par une crise qui, au zaïre semble avoir pris une coloration particulière. En effet, cette crise y est persistante, globale mais surtout rebelle à toutes les thérapies » (^{32(*)}).

Il s'agit essentiellement de la crise du secteur formel et le degré de régression de l'économie congolaise est tel que d'aucun parlent de la reconstruction totale de cette dernière (^{33(*)}).

Depuis les années 80, la crise économique et les politiques d'ajustement structurel se traduisent par une baisse sensible des revenus de population. Cette baisse a concerné les ruraux dans les périodes de chute des prix aux producteurs des produits de rente (café, cacao, coton, arachide, huile de palme). Elle concerne aussi les citadins du fait de la réduction des emplois salariés et du blocage du salaire, tant dans les secteurs publics que privés.

A cette baisse tendancielle s'ajoute un accroissement des instabilités des revenus (^{34(*)}). La crise en réduisant le revenu des ménages a ralenti le puissant mouvement de scolarisation qui a caractérisé l'Afrique après les indépendances dans certains pays, on a même connu des scolarisation brute, c'est-à-dire une diminution de l'effectif des enfants scolarisés, alors que la croissance démographique augmente chaque année le nombre de candidats à la scolarisation.

Depuis 1997, le pays continue à connaître des sérieux problèmes pour son développement. Les deux guerres de 1996 et de 1998, le manque de volonté politique ont conduit le pays au gaspillage des ressources nécessaires à la production, aussi au déclin du secteur agricole, à l'absence de planification, à l'inflation monétaire, à l'insuffisance des crédits budgétaires en faveur des secteurs productifs et sociaux. A ceci, il sied d'ajouter la corruption, la fraude fiscale et douanière sont les maux qui sont à la base de la crise socio-économique de notre pays.

Cette évolution négative de l'économie nationale explique l'accélération de la paupérisation de la population et cela a des répercussions sur le développement du pays. Suite à cette crise, bon nombre de parents sont dans l'impossibilité totale de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants.

La pauvreté sans croissante qui en résulte entraîne de nombreuses filles adolescentes à se livrer au commerce sexuel.

2. La pauvreté

La pauvreté est aussi la cause majeure d'accroissement des filles mères dans notre pays. Quand elle se trouvent dans les besoins que les parents devraient combler et qu'ils ne parviennent pas, la fille peut se décider de se prendre en charge en recourant à la prostitution qui est devenue le troisième commerce mondial après la vente des drogues et le trafic d'armes.

D'après l'UNESCO, l'exploitation et la prostitution qui multiplient le nombre des filles-mères sont de toute évidence

liées à la désagrégation de la famille, et le fruit de la misère et de la famine.

La plupart des ménages des fonctionnaires de l'Etat connaissent des perturbations car ils travaillent presque bénévolement et se trouvent sans ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Ainsi, à cause de la famine, existe dans certaines familles le système de délestage ce qui veut signifier tout simplement que le mangé est donné à tour de rôle. Bref, le fait que chaque membre de la famille apporte quelque chose pour sa survie de celle-ci, l'autorité parentale s'est amassée et les jeunes filles comme les jeunes garçons se lancent dans des comportements défectueux tels que la mendicité, le vol, les crimes et la prostitution. Delà résulte la dépravation des mœurs.

§ 2.La prostitution

Celle-ci constitue un phénomène qui date de longtemps parce qu'il tire ses origines dans un passé lointain. Elle est un fléau qui touche le monde entier ; la RDC notre pays n'échappe pas à ce phénomène. La prostitution est un des plus vieux métiers du monde. Toutefois, elle est principalement un métier féminin, et la plupart des consommateurs de prostitution sont des hommes.

D'après SHOMBA Kinyamba « la pratique prostitutionnelle est caractérisée par l'absence de choix de partenaire et la satisfaction des besoins économiques de la femme par le client ^{35(*)}».

Ce faisant, les filles vont au gré de vague et mettent leurs corps enjeu pour avoir de quoi manger, de quoi se vêtir pour payer leurs frais scolaires et par- fois pour assister financièrement et matériellement leurs parents et leurs membres de la famille en difficultés.

Il se manifeste en effet une dégradation des valeurs traditionnelles qui entraîne aussi une perversion sexuelle qui, à son tour, favorise de nombreuses naissances hors mariage et la destruction de l'avenir des jeunes filles encore immatures. Etant par exemple à l'âge de 12 ans et entretenant des rapports sexuels à cet âge, la fille est incapable d'assurer les responsabilités parentales. Elles deviennent un problème pour leur famille déjà malades de la pauvreté.

Ce genre des filles, on les trouve partout mais surtout dans des endroits où elles peuvent facilement trouver des hommes pour les exploiter.

4. Abus sexuel

Nous évoquons le cas de l'abus sexuel qui est une agression qui étouffe, broie et humilie, l'âme et le corps des jeunes filles.

L'abus sexuel des jeunes adolescents peut se traduire de manière directe et immédiate par une grossesse imprévue ou l'acquisition du VIH/ SIDA. A long terme, ce type d'abus semble associé à la répliation de ces deux résultats adverses et c'est sous forme de deux mécanismes. Premièrement, le fait d'avoir subi comme jeune personne des mauvais traitements a été lié à la prise des risques sexuels pendant l'adolescence. Deuxièmement, il a été

associé à la victimisation sexuelle ultérieure des femmes.

La question de savoir si l'abus sexuel d'enfants est la cause directe des problèmes de santé, y compris en matière de santé de la reproduction, reste posée parce que beaucoup de facteurs qui font courir des risques d'abus sexuels à un enfant sont les mêmes que ceux qui l'exposent ultérieurement à des conséquences négatives sur le plan de la santé. Ce facteur regroupe l'instabilité familiale, la psychologie parentale, le délaissement des enfants et les mauvais traitements qui leur sont infligés, l'appartenance à une classe sociale défavorisée, le chômage, l'abus d'alcool et d'autres drogues par les parents et la pauvreté.^{36(*)}

Nombre de filles sont devenues mères en RDC car les crimes de violences sexuelles ont commis et le sont encore par tous les belligérants, forces régulières, groupes armés nationaux et étrangers.

5. La mauvaise socialisation

Ø L'influence des pairs

Les adolescents sont aussi appelés « fleur de la jeunesse », et c'est à cette période que les désirs sexuels culminent en eux. Cela dit, dans cette période, les jeunes cherchent à se découvrir, c'est-à-dire, les garçons veulent connaître les filles et vice versa.

La plupart de ces adolescents pensent aujourd'hui qu'être amoureux les autorise à avoir les relations sexuelles. Comme ils le disent : « Nous sommes jeunes une fois et nous devons en profiter ». En voulant trop imiter le comportement des autres, plusieurs adolescentes se sont retrouvées enceintes. Celles-ci veulent s'habiller, se maquiller, bref, paraître comme les autres sans tenir compte des moyens financiers de leurs parents.

Les jeunes devenus consommateurs des valeurs et producteurs dans la construction de nouvelles sociétés, influencent les autres à faire comme elles. Ces jeunes confondent passion et amour, convoitise et attachement sincère. Une adolescente qui a un copain et qui n'a pas eu de relations sexuelles est une fille exceptionnelle.

Ces filles s'entretiennent de leurs exploits sexuels et se vantent des cadeaux reçus de ces rapports comme pour dire aux autres de faire comme elles. Comme nous le constatons aujourd'hui, ces filles aiment plus l'argent d'une personne que la personne elle-même, se laissent emporter par ce vent qui souffle devant elles. Souvent, ce sont surtout les innocentes qui sont victimes des grossesses précoces.

Plusieurs problèmes résultent de la mauvaise pratique de la sexualité entre les jeunes sur les plans moral et social.

L'acte se fait souvent en cachette et personne ne peut se dire totalement satisfaisante. Car au lieu de vivre l'amour profond, ces jeunes n'y trouvent qu'un moment sexuel passager et sont obligés à continuer leurs recherches croyant trouver mieux un jour, simplement parce qu'elles veulent faire et être comme les autres.

Bref, la responsabilité de chacun est de réfléchir sur chaque acte

à poser et savoir choisir ses amis pour échapper à l'influence néfastes des pairs.

Ø L'influence des médias

Dans la ville de Kinshasa, les mass média entraînent une dépravation des moeurs surtout chez les jeunes avec les multiples chaînes de télévision. Les enfants se lancent dans le monde des adultes surtout quand ils sont en contact avec la télévision. Celle-ci leur apporte l'opportunité de changer de comportement, plonge l'enfant dans un autre monde culturel et peut modifier tout ce que l'enfant a reçu comme valeurs morales dans la famille et à l'école. Les jeunes sont vite informés dans ce domaine et très souvent, grâce aux médias. L'information reçue n'est toujours pas la bonne.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est le degré de nudité et de poses provocatrices que montrent les médias électroniques et la presse écrite. Il est évident que la mesure dans laquelle les annonces dévoilent le corps humain a changé. Les effets de la télévision ne sont pas que négatifs mais aussi positifs parce qu'elle livre les informations de la société ainsi que du monde entier. Mais les parents doivent faire attention sur l'influence négative qu'elle peut exercer sur les enfants afin d'éviter de les rendre précocement adultes.

Les parents devraient aussi savoir que ce que les enfants reçoivent comme connaissance par les médias, doit être complété et corrigé par les parents eux-mêmes précisément. Il est donc temps que l'Etat ait le contrôle sur ce que vulgarise la presse pour sauver la morale des jeunes. Ayant un impact important sur le comportement des jeunes, l'exploitation intelligente de médias peut contribuer de manière significative à la promotion d'une meilleure éducation.

CHAPITRE III. POPULATION D'ENQUETE ET RESULTATS ENREGISTRES.

Ce chapitre expose les résultats de nos enquêtes. Nous décrivons dans la première section la démarche suivie lors de la collecte des données qui sont présentées dans la deuxième section. La discussion de ces résultats dans la troisième section clôture ce chapitre.

Section 1. Population d'enquête

Pour MUCCIHELLI, la population d'étude ou l'univers d'enquête est l'ensemble des groupes humains concernés par l'enquête.^{1(*)} Notre préoccupation ici n'est pas d'établir les

statistiques démographiques mais de déterminer la population qui fait l'objet de notre enquête.

Celle-ci est composée essentiellement des filles-mères de la commune de Bumbu et plus précisément du quartier Lieutenant MBAKI, dont la taille n'est pas connue du fait de l'inexistence des statistiques spécifiques sur les 33.224 habitants que compte ce quartier.

1.1 Echantillon et collecte des données.

a. Echantillon

Bernard BEKELSON le définit comme un choix scientifique dans l'ensemble d'une population.^{2(*)} Il s'agit d'en prélever une portion car la population toute entière ne peut être examinée en particulier parce qu'elle est trop nombreuse par rapport aux moyens dont dispose le chercheur.^{3(*)}

Il constitue une partie représentative de personnes à interroger au cours d'une enquête sondage. Jacques Maître abonde dans le même sens lorsqu'il parle de sondage, c'est-à-dire de recensements sur les questionnaires d'opinion. A ce sujet, il estime que la théorie statistique des jugements sur l'échantillon permet de résoudre pratiquement le problème que l'on traite.

Pour constituer notre échantillon, nous avons fixé les critères de sélection ci-dessous :

- Avoir une habitation réelle dans la commune de Bumbu.
- Vivre dans le quartier MBAKI.
- Etre réellement fille mère.

Etant donné que la taille réelle de la population mère n'est pas connue, nous avons accidentellement prélevé un échantillon de 55 filles - mères. Ces unités d'échantillons ont été puisées dans les 11 avenues sur les 35 que compte le quartier Mbaki comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n°1 : Répartition des filles - mères interrogées selon leurs avenues

Avenues	Effectifs	%
KINVUIDI	6	10,9
MANIFESTE	6	10,9
NGUFU	4	7,27,
MABUANA	4	7,27
MASENGI	5	9
LUNGUENI	4	7,27
LAVAMBANU	5	9
LANDU	4	7,27
KIMAYILA	5	9
KOKOLO	6	10,9
MAFUTA	6	10,9

Total	55	99,68 100
-------	----	-----------

Ce qui concerne la validité de notre échantillon, nous épousons le point de vue de DAYHAM, L.T, qui affirme que « d'ailleurs, la loi statistique reconnaît la validité d'un échantillon d'étude dès que celui-ci est de taille minimale de 30 sujets d'enquêtés au moins^{(*)1}.

En général, ce qui importe plus, c'est la manière dont les catégories de l'univers se trouvent imbriquées lors de la constitution de l'échantillon.

b. Technique de collecte des données

Pour mieux cerner le phénomène fille - mère et les conflits qu'il produit dans les familles kinoises de Bumbu, nous avons fait recours au questionnaire qui permet au chercheur d'obtenir les opinions des enquêtés sur un fait. Eu égard à ce qui précède, notre questionnaire a comporté les questions d'identification et d'opinion parmi ces dernières les questions fermées et ouvertes.

c. Technique de dépouillement

Nous avons préféré utiliser l'analyse de contenu pour mieux dépouiller les données. Pour DELANDSHEERE l'analyse de contenu est une technique ayant pour but la description objective, systématique et quantitative d'un comportement symbolique, communication par parole, l'écrit, le geste, la mimique, etc.

Grâce à ces deux techniques, nous avons relevé les résultats de nos enquêtes que nous présentons dans la section suivante.

Section 2. Présentation et analyse des données recueillies

Nous présentons et analysons ici les résultats de nos enquêtes. Nous avons traduit les fréquences exprimées en pourcentages et ceux-ci ont été calculés partant de la taille de l'échantillon.

Tableau n°1. Répartition des enquêtés selon leur âge

Catégories	effectifs	%
14 - 17 ans	25	45,4
18 - 21 ans	12	21,8
22 - 25 ans	18	32,7
Total	55	99,9 100

Nos enquêtes

Les données de ce tableau nous renseignent que 45,4% des filles - mères sont âgées de 14 à 17 ans ; 21,8% sont âgées de 18 à 21 ans et enfin 32,7% entre 22 et 25 ans.

Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'études

Niveau d'étude	effectif	%
Sans instruction	13	23,6
Etudes primaires	9	16,3
Cycle d'orientation	11	20
Etudes secondaires	14	25,4
Etudes supérieures	8	14,5
Total	55	99,8 100

Source : Nos enquêtes

Ce tableau indique une proportion élevée des filles - mères ayant fait les études secondaires, soit 25,4%, celles qui sont sans instruction représentent 23,6% ; 20% ont terminé le cycle d'orientation ; 16,3% n'ont fait que les études primaires et enfin 14,5% ont atteint le niveau supérieur

Tableau n°4 : Répartition selon la profession des parents des enquêtées.

Profession des parents	effectif	%
Fonctionnaire	13	23,6
Sans emploi	18	32,7
Chauffeur	15	27,2
Autres	9	16,3
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Il ressort de ce tableau que 32,7% des parents des filles -mères sont sans emploi, 27,2% sont chauffeurs de taxi, 23,6 des parents sont fonctionnaires de l'Etat et enfin 16,3% assument d'autres fonctions parmi lesquelles nous pouvons citer les mécaniciens, les boulangers, les vendeurs, domestiques...

Tableau n°5 : Répartition des enquêtées selon le nombre d'enfants.

Nombre d'enfants	effectifs	%
1	20	36,3
2	18	32,7
3 et plus	17	30,9
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Les données de ce tableau nous renseignent que 36,3% des filles - mères ont un enfant ; 32,7% ont deux enfants et enfin 30,9% ont 3 enfants et plus.

Tableau n°6. : Répartition des enquêtées selon les circonstances de la survenance de leur grossesse

Opinion	effectifs	%
Acte prémédité	7	12,7
Acte involontaire	35	63,6
Autres réponses	13	23,6
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Ce tableau nous révèle que 63,6% des filles mères se sont retrouvées grosse par accident ; 23,6% pour d'autres raisons et enfin 12,7% se sont retrouvés grossesse par leur propre consentement.

Tableau n°7 : Causes ayant occasionné la grosse

Causes	effectifs	%
Crainte d'être abandonnée par le copain	7	12,7
Manque d'information	5	9
Voie de fait	20	36,3
Manque d'argent	23	41,8
Autres réponses	-	-
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Nous remarquons ici que 41,8% des filles - mères n'ont pas pu éviter leur grossesse par manque d'argent ; 36,3 ne savaient pas quoi faire ; 12,7% avaient peur d'être abandonné par les amants ; et enfin 9% par manque d'information.

Tableau n°8 : Répartition des enquêtées selon l'âge à la première maternité.

Age à la première maternité	effectifs	%
14 - 17 ans	28	50,9
18 - 20 ans	18	32,7
21 - 25 ans	9	16,3
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Il ressort de ce tableau que parmi nos enquêtées 50,9% ont eu leur premier enfant à l'âge de 14 à 17 ans ; 32,7% en ont eu entre 18 et 20 ans et enfin 16,3 entre 21 et 25 ans. Ces résultats montrent que des nombreuses filles - mères ont connu des maternités précoces.

Tableau n°9 : Réactions des parents par rapport à cette situation

Réactions des parents	Effectifs	%
Négative	38	69
Indifférence	12	21,8
compréhensive	5	9
Total	55	99,9 100

Sources : Nos enquêtes

Au regard des données établies dans ce tableau, il se dégage que 69% de parents des enquêtées affichent (ou ont affiché) un comportement négatif face à la grossesse précoce, 21,8% sont restés indifférents et enfin 9% ont assumés cette situation.

Tableau n°10 : La situation du père de l'enfant de la fille-mère

Situation	Effectifs	%
Vivant	38	69
Décédé	1	1,8
Inconnu	16	29
Total	55	99,9 100

Ce tableau nous renseigne que 69% des géniteurs des enfants sont en vie ; 29% des filles - mères ignorent la situation des géniteurs de leurs enfants et enfin 1,8% sont décédés.

Tableau n°11 : Maintien des relations avec le père de leur(s) enfant (s)

Opinion	effectifs	%
Oui	27	49
non	28	50,9
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Dans ce tableau, nous remarquons que 50,9% des filles - n'entretiennent plus des relations avec les géniteurs de leur(s) enfant(s) et 49% continuent à entretenir des relations avec les géniteurs de leurs enfants.

Tableau n°12 : Sources de subsistance des filles - mères et leur (s) enfant (s)

Opinions	effectifs	%
Parents	28	50,9
Père de (s) enfant (s)	12	21,8
Autres amants	6	10,9
Efforts personnels	9	16,3
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

A la lumière de ce tableau, il ressort que 50,9% des enquêtées tirent leur source de subsistance auprès de leurs parents ; 21,8% chez les géniteurs de leur (s) enfant(s) ; 16,3% par le débrouillardise et enfin 10,9% vivent de la prostitution.

Tableau n°13 : Motivation de la grossesse

Opinions	effectifs	%
La crise	20	36,3
La souffrance	18	32,7
Prouver la fécondité	2	3,6
L'influence des pairs	8	14,5
Prouver l'amour	7	12,7
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

La tableau de ce tableau nous montre que 36,3% des filles - mères, leur grossesse a été motivé par la crise ; 32,7% par la souffrance ; 14,5 par l'influence des pairs ; 12,7% c'était par preuve d'amour et enfin 3,6% pour prouver la fécondité.

Tableau n°14 : Nature des rapports avec la famille pendant la première grossesse

Opinions	effectifs	%
Harmonieux	5	9,09
Conflictuel	38	69
Indifférence	12	21,9
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Les données de ce tableau démontrent que 59% des filles - mères étaient en conflit avec leur famille, lors de la première grossesse ; 21,9% des filles - mères, étaient dans une situation d'indifférence et enfin 9% étaient en harmonie avec leur famille, pour des raisons qui leur concerne.

Tableau n°15. Principaux agents des conflits avec la fille-mère

Agents des conflits	Effectifs	%
Les deux parents	18	32,7
Père	16	29
Mère	9	16,3
Frères et soeurs	7	12,7
Aucun	5	9,09
Total	55	99,9 100

De ce tableau, il s'observe que 32,7% des filles - mères sont en conflit avec les deux parents ; 29% avec leur père ; 16,3% avec leurs mères ; 12,7% avec leurs frères et soeurs et enfin 9% semblent ne pas en avoir

Tableau n°16 : Enjeu de conflit

Enjeu du conflit	Effectifs	%
La grossesse	10	18,1
La nouvelle charge (enfant)	38	69
Aucun problème	7	12,7
Total	55	99,9 100

Source : Nos enquêtes

Ce tableau nous renseigne que chez 69% des familles enquêtées, les conflits tournent autour de la nouvelle charge, 12,7% ne semblent avoir aucun problème et enfin chez 9,0% des familles, leurs conflits tournent autour de la grossesse avant que l'enfant ne soit né.

Tableau n°17 : Modes de résolution des conflits

Mode de résolution	Effectifs	%
Améliorer la situation socio-économique	20	36,3
Améliorer les services destinés aux adolescents	5	9,09
Informers les parents à s'occuper de l'éducation sexuelle des adolescents	18	32,7
dialogue permanent parents- enfants	12	21,8
Total	55	100

Les données de ce tableau nous révèlent que 36,3% des parents souhaitent qu'on puisse améliorer la situation socio-économique ; 32,7% des parents des filles - mères souhaitent qu'on puisse informer les parents à s'occuper de l'éducation sexuelle des adolescents ; 21,8% souhaitent que tout parent ait un dialogue ouvert et franc avec son enfant et enfin 9,09% souhaitent l'amélioration des services destinés aux adolescents, notamment la récréation saine.

Section 3. Discussion des résultats

A travers cette section nous relevons et discutons les principaux résultats de nos enquêtes. Nous dresserons dans le premier point le portrait des enquêtées, puis, dans le deuxième point, nous décrivons les circonstances de survenance des grossesses et, enfin, nous analysons les rapports antagonistes qui traversent la vie familiale à la suite de la présence des filles-mères.

1. Portrait des enquêtées.

Au regard des résultats des nos enquêtes, il se dégage que la majorité des personnes interrogées sont des adolescentes dont l'âge varie entre 14 et 17 ans. Il s'agit là de l'âge de la minorité et donc de l'immaturité qui, logiquement parlant, exclurait ces jeunes filles de l'activité sexuelle. Et pourtant, nos entretiens avec ces enquêtées ont dévoilé qu'elles ont eu leur première expérience sexuelle à 12 ans et que pour la plupart, la première maternité était intervenue à 14 ans. Aussi, les données des enquêtes montrent qu'en moyenne, les filles-mères interrogées ont 2 enfants.

Cette situation paraîtrait normale si nous étions dans la société traditionnelle où l'idéal de la virginité et du mariage amenait les parents à marier leurs filles à bas âge. Mais, la société urbaine moderne, avec toutes ses contraintes et valeurs, laisse à la fille l'opportunité de développer tous ses talents au même titre que le garçon. C'est pourquoi, à l'âge de 14 à 17 ans, nos enquêtées seraient normalement à l'école pour suivre une formation qui les rendrait utiles dans la société moderne. Mais, force est de constater que la majorité d'entre elles sont soit sans instruction, soit d'un niveau d'études assez bas, études qu'elles ont interrompues certainement à la suite de leur grossesse.

Cette situation des adolescentes affecte toute notre société et l'intensité de la sexualité chez elles est très élevée qu'elle ne l'était avant. Les adolescentes avaient une autre considération avant. Elles étaient vues comme étant des enfants en plein croissance, mais aujourd'hui elles sont toutes adultes parce qu'elles se permettent de tout faire, prétendent connaître tout sur la vie et enfin jusqu'au point d'entretenir des relations sexuelles avec les hommes mariés plus âgés.

Quant à leur origine sociale, il s'avère que la quasi-totalité des enquêtées sont issues des familles modestes comme l'attestent les catégories socio-professionnelles de leurs parents. Ceux-ci sont pour la plupart des fonctionnaires, des chauffeurs, des vendeurs, des mécaniciens et des sans emploi, dont les maigres revenus se répercutent négativement sur la vie des membres de leurs familles. Ce qui laisse présager sur les circonstances de la survenance des grossesses de la plupart d'entre elles.

2. Survenance des grossesses

Il s'agit ici d'examiner tous les éléments de la situation qui ont concouru à la survenance de la grossesse qui a rendu mère la fille adolescente ou adulte. Ces éléments sont multiples, mais nous discutons seulement de ceux qui sont significatifs au regard des résultats de nos enquêtes.

Observons d'entrée de jeu que pour la majorité des enquêtés (63,7%) la survenance de la grossesse a été un acte involontaire. Elles sont tombées enceinte, comme elles le disent elles-mêmes, par accident. De nos entretiens avec elles, il s'est dégagé que nombreuses en sont arrivées précocement à la grossesse par l'ignorance de leur cycle mensuel. D'ailleurs, c'est au premier coût que certaines d'entre elles s'étaient malheureusement vues enceinte. Les bribes, et mêmes fausses informations, qu'elles avaient glanées auprès de leurs amies ne leur ont pas épargné. Ce manque d'information et de formation fiables a amené ces mineures à payer ce lourd tribut.

D'autres filles-mères par contre, n'ont pas pu éviter la grossesse en dépit de la connaissance qu'elles avaient aussi bien sur leur cycle que sur les méthodes contraceptives. Sans le vouloir, elles se sont retrouvées enceinte parce que ne pouvant pas résister à la pression ou aux bousculades du partenaire, soit aussi parce que ce dernier avait refusé le port du préservatif, soit encore parce qu'elles ont offert les faveurs sexuelles en période d'ovulation par crainte de perdre un partenaire qui leur venait en aide matériellement et/ou financièrement. C'est donc la faiblesse à la fois physique, morale et matérielle qui a exposé la jeune fille à la grossesse, la rendant ainsi précocement mère.

Une minorité des enquêtés ont affirmé que leurs grossesses ont été des actes délibérés. Ceci parce que les unes pensaient contraindre leurs partenaires au mariage par le fait de la grossesse alors que d'autres voulaient défier les parents qui s'opposaient à un éventuel mariage.

Dans un cas comme dans un autre, certaines enquêtées nous avaient révélé leur intention d'avorter pour échapper aux sanctions parentales, mais elles se sont résignées par manque d'argent pour payer les soins y afférents.

Terminons ce point par la situation sociale des filles-mères face aux géniteurs de leurs enfants et à leurs belles familles.

Elles sont souvent abandonnées et même méconnues par les auteurs de leurs grossesses et, par voie de conséquence, ne sont pas acceptées par leurs belles familles. Elles vivent ainsi en rupture totale avec leurs anciens amants. Cet état des choses les contraint à vivre avec leurs enfants sous le toit parental avec toutes les conséquences que cela implique. Quelques unes parmi elles continuent à entretenir les rapports avec les géniteurs de

leurs enfants avec espoir d'être récupérées un jour par la belle famille ou prise en mariage par l'auteur de la grossesse. Alors que les garçons se retrouvent souvent dans l'impossibilité de payer la dot et prendre les filles en mariage selon les normes de la société ; le maintien des rapports avec l'auteur de la première grossesse et la longue attente de la fille-mère au lieu d'être un moment de méditation et de remise en question pour eux, c'est plutôt un autre bébé qui s'annonce.

3. Filles-mères et conflits familiaux

La survenance de la grossesse chez la fille adolescente et sa maternité précoce bouleversent les rapports sociaux au sein de sa famille. Comme nous l'ont montré les résultats des enquêtes, elles génèrent des rapports conflictuels de natures diverses entre les différents acteurs de la vie familiale. Ces conflits brisent naturellement l'harmonie familiale et, le cas échéant, peuvent entraîner la rupture de la famille tout entière. Nous présenterons d'abord les enjeux de ces conflits et, ensuite, leurs acteurs et leurs manifestations.

a. Enjeux des conflits familiaux

Il ressort de nos entretiens avec les filles-mères et leurs parents que les conflits qui déchirent leurs familles se structurent autour de trois enjeux majeurs d'importance, bien entendu, différents.

Le premier enjeu est relatif à l'honorabilité de la famille entamée par la grossesse et la maternité de la fille adolescente. Celles-ci, du point de vue de parents et des autres membres, ont jeté de l'opprobre à la famille du fait qu'elles sont intervenues hors mariage, c'est-à-dire en dehors des normes sociétales. Comme nous le savons, l'idéal de tout parent, surtout africain, est de marier sa fille suivant les règles établies en la matière. Ce qui procure au parent non seulement l'honneur pour avoir fait preuve d'une bonne éducation assurée à sa fille mais aussi tous les avantages matériels y relatifs au travers de la dot. Mais, la fille adolescente qui tombe enceinte (précocement) et accouche hors mariage (le mariage étant le seul espace idéal où se consomme le sexe) montre par là sa mauvaise éducation et prive les parents de la dot qui aurait couronné tous les sacrifices qu'ils ont consentis en sa faveur. Cette situation ne peut qu'alimenter les conflits au sein de la famille en mettant en opposition la fille mère et ses parents.

Le deuxième enjeu tient à la nouvelle charge socio-économique qu'introduit dans la famille la fille-mère. Il sied de rappeler ici que la plupart des familles de la Commune de Bumbu en général et du quartier Lieutenant Mbaki sont d'un faible niveau de vie. Elles rencontrent des difficultés pour nouer les deux bouts de mois. C'est par la débrouille qu'elles parviennent à survivre. Si les parents éprouvent déjà des difficultés pour subvenir aux

besoins de leurs propres enfants, celles-ci se complexifient davantage avec la maternité d'une fille adolescente qui par ce fait accroît le nombre des personnes en charge. Car comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, les filles mères ainsi que leurs progénitures sont à charge des parents, les auteurs de leurs grossesses les abandonnant souvent. Cette situation accroît la frustration des parents qui ne savent pas à quel point se vouer en cette période de basse conjoncture économique. Ainsi, la pauvreté des parents autant qu'elle amène les adolescentes à licence sexuelle qui les rend filles-mères, autant elles suscitent les conflits entre parents et fille-mères.

Le troisième enjeu résulte des nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille à la suite de la progéniture de la fille-mère. Celle-ci est une nouvelle donne avec laquelle les autres membres de la famille doivent désormais compter. Elle rend grands parents ceux qui étaient jusqu'ici parents, double des statuts de oncle et tante ceux qui n'étaient que simple enfants. Ce qui appelle de ces derniers des nouvelles attitudes et des nouveaux comportements à l'égard du (de la) petit(e) fils ou fille, du neveu ou de la nièce. Si ces rapports sont mal négociés, cela entraîne généralement des frictions entre la mère de l'enfant et les autres membres de la famille. De là les querelles qui marquent au quotidien certaines familles. En définitive, l'enfant devient l'enjeu même du conflit.

b. Les agents et la manifestation des conflits.

- Du Conflit

Nous l'avons dit : le phénomène fille mère engendre les conflits dans la famille et brise son harmonie. Comme nous le savons à la suite de J. Freud, le conflit est un affrontement ou un heurt intentionnel entre deux êtres ou deux groupes de même espèce qui manifestent l'un à l'égard de l'autre une intention hostile en général, à propos d'un droit et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir ses droits essaie de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence qui peut, le cas échéant, tendre à l'anéantissement physique de l'autre.^{37(*)} Les affrontements ou les heurts intentionnels surviennent généralement dans les familles à la suite des grossesses et maternité précoces des adolescentes. Ils peuvent, s'ils ne sont pas gérés, conduire même à la fragilisation complète de la famille.

Au niveau des familles enquêtées, il s'est dégagé que l'avènement de la fille-mère occasionnait souvent des disputes entre les parents d'une part, et altérait la confiance et la concorde entre ceux-ci et les autres enfants (surtout les autres filles). Cela conduit parfois le père à répudier la mère de la fille-mère comme nous l'a révélé une des nos enquêtées dont la mère avait subi ce sort. Aussi, ces filles-mères se voient souvent expulsées du toit familial par leurs parents. Les querelles se multiplient au quotidien entre enfants autour de certains avantages qu'ils ne bénéficient plus à cause notamment de la

filles-mères. Toute cette conflagration pollue le climat au sein de la famille et anéantit toute possibilité de son épanouissement. Qui sont alors les agents des conflits ?

- Des agents impliqués dans le conflit

Les conflits familiaux qui font suite à la présence de la fille-mère impliquent plusieurs acteurs dont l'interaction influe sur la dynamique de la vie familiale. Parmi eux, citons :

1. Parents (père et mère de la fille-mère)

La présence d'une fille-mère dans la famille fait naître un conflit entre les parents. Il oppose le père à la mère. Généralement, le père accuse la mère d'être complice de sa fille, d'avoir tû les « bêtises » de sa fille alors qu'elle en était informée, de ne lui avoir pas assuré une bonne éducation. Ces accusations vont jusqu'à des graves insinuations telles que telle mère, telle fille. En d'autres termes, pour le père la fille n'a fait que reproduire le comportement de jeunesse de sa mère. Le conflit qui résulte de ces accusations se manifestent soit par des querelles entre les deux parents, soit par des violences verbales (injures) du père à l'endroit, soit par la violence physique (rixes entre parents), soit par une expulsion temporaire ou définitive de la mère du toit conjugal.

Cette attitude du père vis-à-vis de la mère découle de tradition africaine qui responsabilise la femme en général de l'éducation des enfants, surtout des filles. Tout dérapage de leur part lui est directement imputé en dépit des charges qu'elle assume aujourd'hui dans vie urbaine. C'est elle qui est devenue, du fait de la crise socio-économique, l'actrice principale de la vie familiale grâce aux activités qu'elle exerce. Ces activités mettent hors ménage toute la journée l'empêchant d'avoir un contrôle suivi sur la vie de ses enfants. L'homme se disculpe, prétextant n'avoir pas le temps à passer à la maison pour dialoguer avec ses enfants (filles). Ce malentendu fait que la mère sort toujours victime d'une telle situation; alors que le problème de l'éducation incombe à tous les parents, c'est-à-dire père et mère

2. Parents et fille-mère

On s'assiste au second degré au conflit entre parents et fille-mère. Ce conflit est dû au fait que les parents accueillent négativement la maternité précoce et hors mariage de leur fille. Au delà de la charge supplémentaire que cela entraîne pour la famille, Ils (les parents) considèrent que par son acte, la fille-mère les a déshonorés et mérite par conséquent une sanction proportionnelle. Celle-ci va de la bastonnade à l'expulsion du toit parental en passant par des privations de tout genre. D'après les parents des filles-mères que nous avons interrogés au cours de nos enquêtes, cette attitude tient à la nécessité de corriger la coupable mais aussi à dissuader toute velléité similaire de la part des autres filles.

La détérioration des relations entre parents et filles-mères fait surgir ainsi un état d'oppression qui occasionne un conflit qui pousse les filles-mères à se considérer comme abandonnées à leur triste sort et prendre les parents pour les antagonistes. La persistance de ce conflit amène les filles-mères à se prendre en charge. Cette autoprise en charge conduit, malheureusement, à d'autres grossesses.

3. Filles-mères et les autres enfants

A côté de deux précédents conflits, un troisième oppose les filles-mères et les autres enfants. Celui tourne souvent autour des avantages matériels et de l'enfant de la fille-mère. La divergence d'intérêts des unes et des autres engendre des conflits qui brisent la quiétude familiale. Si les autres enfants trouvent d'un mauvais œil que de certains avantages matériels, notamment la nourriture, les vêtements, soient accordés en priorité à la progéniture de la fille-mère, celle-ci par contre pense par contre qu'elle est aussi un ayant droit au même titre que les autres enfants de la maison. Aussi, les filles-mères s'évertuent à mettre à l'abri leurs enfants contre les remontrances de la part des oncles et tantes qui eux, par contre, se voient en droit d'exercer leur autorité sur un enfant de la maison. Toutes ces contradictions ne peuvent que provoquer des heurts entre les filles-mères et leurs frères et sœurs.

Cette ambiance morose créée par la présence des filles-mères dans la plupart des familles de la Commune de Bumbu, désarticule les rapports familiaux, entraîne des clivages entre membres de la famille, bouscule la sérénité des parents, torpille l'éducation des enfants et, en définitive, freine leur épanouissement. Quel avenir pour la famille dans cette contrée de la ville de Kinshasa ?

Section 4 : Perspectives

Nous avons tout au long de ce chapitre montrer comment le phénomène fille-mère entraîne les conflits dans les familles du quartier Lieutenant Mbaki dans la Commune de Bumbu. Notre effort de circonscrire les causes à la base de l'émergence du phénomène fille-mère et des conflits familiaux qui en font suite, nous ouvre les perspectives non pas pour éradiquer les conflits dans les familles, mais pour les réduire au maximum sinon les canaliser afin d'éviter les déchirements qui fragilisent les familles de cette contrée de la ville de Kinshasa.

A titre de rappel, la pauvreté des parents et l'effritement de leur autorité, les manques de structures d'encadrement des jeunes, l'influence des médias, la licence des jeunes eux-mêmes contribuent à l'émergence du phénomène fille-mère qui, à son tour, engendre les conflits qui désarticulent les familles dans l'univers de nos enquêtes.

La question fondamentale qui se pose à tous les responsables et analystes sociaux est celle de savoir quel est l'avenir de la famille urbaine congolaise de Bumbu face au menace que représente le phénomène fille-mère à la base de multiples conflits qui la déchirent ? La réponse doit être trouvée dans la mise dans une dynamique d'ensemble les parents, l'Etat et les autres agences de socialisation qui sont des véritables responsables de l'encadrement de la jeunesse. Chacun de ces acteurs a un rôle prépondérant à jouer pour que finalement que les jeunes en général et les jeunes filles en particulier soient épargnés des risques qui peuvent détourner leur destin.

1. Les parents.

Il est important de signaler que la population de la commune de Bumbu en général et celle du quartier Mbaki ont un niveau de vie assez modeste. Cette pauvreté des parents due à la crise socio-économique, fait que bon nombre des parents ne sont plus à mesure de subvenir à l'éducation et aux besoins de leurs enfants. C'est pourquoi la plupart des gens et adolescents ont tendance à se lancer dans la débrouille et rare sont ceux qui fréquentent l'école ou soit, elles peuvent aller à l'école mais tout en supportant elles-mêmes leurs études parce que certains parents n'ont pas des moyens. Ce qui les entraîne dans la licence sexuelle cause des grossesses précoces dont sont victimes les adolescentes.

Bien que la crise envahisse nos familles, l'avenir de notre société dépend de l'éducation donnée aux jeunes. Pour ce faire, les parents ne peuvent pas se décharger de leurs responsabilités du fait la crise ou la pauvreté, mais doivent se mobiliser pour garantir l'éducation des enfants. Pour ce faire, un dialogue franc et ouvert est nécessaire pour que ces derniers ne se confient pas à la rue. Ceci pour amener l'enfant à comprendre que la sexualité n'est pas un sujet tabou et qu'il n'y a rien à cacher aux parents, mais qu'elle n'est pas non plus un jeu d'enfants.

Donc, étant les premiers éducateurs de leurs enfants, les parents doivent s'efforcer à s'occuper de leur éducation sexuelle. De ce fait, il leur est conseillé, d'avoir une communication ouverte et franche pour que l'enfant ait confiance en eux au lieu qu'il se confie à la rue.

Et dans cet effort, il est donc nécessaire pour les parents de ne pas établir la différence entre le garçon et la fille en ce qui concerne la sexualité. Ils doivent expliquer au garçon et à la fille que tout ce qu'il lui arrive est naturelle, mais doivent multiplier des efforts pour domestiquer leurs pulsions et de les magnifier à travers un sentiment plus durable et dire surtout à la fille, bien que la pauvreté est là, elle est appelée à se marier dignement et non de transformer son corps en une marchandise et surtout à la faire comprendre l'intérêt qu'elle a à se préserver avant le mariage pour éviter tous les risques possibles.

2. L'Etat

Le rôle de l'Etat est de veiller à ce que la vie publique soit une source de prospérité et non de déchéance pour les citoyens. Pour ce faire, il doit garantir un minimum d'aisance nécessaire à tout homme^{(*)1}.

Etant donné que tout travailleur a le droit de jouir du fruit de son travail, ainsi, il faut que le salaire donne la possibilité aux chefs de ménages d'accomplir leurs devoirs vis-à-vis des personnes à leur charge. Si le gouvernement congolais prenait en charge effectivement les études à tous les niveaux, il aurait évité

la déperdition scolaire des filles et procédé à l'amélioration des salaires des parents ou aux tuteurs des enfants afin d'éviter les conséquences qui surviennent dans certains ménages.

Par ailleurs, il est du devoir de l'Etat d'élaborer une politique d'encadrement et d'emploi au regard du volume de la population active. Ainsi, on aura multiplié les chances à chaque famille de se prendre en charge et de veiller sur les enfants par une éducation appropriée.

Si l'Etat peut organiser des campagnes nationales et des services en faveur des aspects importants concernant la santé de la reproduction de façon efficace, il peut contribuer largement à la correction et à la réduction du comportement sexuel à risque des jeunes et les amener à opter pour une sexualité responsable et raisonnable.

Par ailleurs, il est nécessaire que l'Etat ait le contrôle sur ce que vulgarise la presse pour sauver la morale des jeunes. Ayant un impact important sur le comportement des jeunes, l'exploitation intelligente de médias peut contribuer de manière significative à la promotion d'une meilleure éducation, sinon à son déclin.

Le gouvernement est appelé, enfin, à prendre en charge les jeunes filles. Les consultations préscolaires et prénuptiales sont une grande prévention dont l'Etat doit s'occuper.

3. L'Ecole

Pour éviter les conflits que le phénomène des filles - mères engendre dans la famille, il faut que l'école s'occupe de l'éducation sexuelle des enfants adolescents pour les aider à devenir des adultes équilibrés et capables d'assurer la transmission de la culture.

4. L'Eglise

La religion a aussi une grande influence sur la morale de ses adeptes. Car, l'église est d'une importance capitale pour éviter aux jeunes la confusion en matière de sexualité et autres relations au sein de la famille et dans toute la société. Les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent plus des contraintes morales et font tout ce qu'ils veulent, dans une inversion totale des valeurs morales, où l'immoralité sexuelle et les pratiques contre-nature sont encouragées, notamment par plusieurs adultes. Bref, l'église est aussi appelée à contribuer à l'éducation sexuelle des adolescents.

Ce problème étant plus l'affaire de la société que les adolescentes elles-mêmes, il importe non seulement d'améliorer les services destinés aux adolescents (filles et garçons), mais aussi d'informer les parents, les enseignants et les pouvoirs publics de la nécessité d'agir au moment opportun pour protéger l'équilibre reproductif des adolescents, équilibre dont dépend la société de demain. Cette entreprise n'est pas facile, elle exige des mécanismes et des stratégies bien élaborés^{(*)1}.

En définitive, les éducateurs comprendront que l'éducation sexuelle inadaptée et moralement confuse que reçoivent les jeunes auprès des amis à l'école, dans les revues, dans la rue, ou encore à la télévision ne suffit pas ; parce que les informations qu'ils y recueillent, les aident souvent à tomber dans l'immoralité

avec toutes les conséquences qui s'en suivent : grossesses précoces, IST et VIH/SIDA.

Alors, les parents kinois et tous ceux qui s'occupent des jeunes sont interpellés à changer des stratégies et parler convenablement de la sexualité aux adolescents. Cela les aidera à faire la différence entre le vrai amour et un simple attrait sexuel, et ils arriveront ainsi à pratiquer la sexualité qu'au mariage ou alors, d'être responsable de tout ce qu'ils veulent ou décident de faire.

CONCLUSION

Conclure un travail scientifique n'est pas l'achever, mais c'est une occasion pour le chercheur de faire l'inventaire de ce qui a été l'essentiel des préoccupations et éventuellement, ouvrir d'autres perspectives pour de nouvelles recherches.

Au terme de cette étude qui a porté sur « le phénomène fille - mère et les conflits familiaux dans la commune de Bumbu », il y a lieu de rappeler les préoccupations qui l'ont suscitée. En abordant cette étude, la préoccupation majeure était celle de savoir pourquoi le phénomène fille - mère engendrait-il des conflits au sein des familles dans la Commune de Bumbu et quels en étaient les facteurs, les agents et les conséquences qui en découlent.

Nous avons avancé à titre d'hypothèse que ce phénomène fille - mère engendre les conflits au sein des familles parce qu'il entraine en contradiction avec les valeurs sociétales et constituait une charge supplémentaire pour les familles déjà laminées par la crise socio-économique qui sévit au pays.

En vue de vérifier de notre hypothèse nous avons mobilisé un ensemble d'instruments scientifiques à savoir la méthode dialectique doublée de l'approche dynamiste et des techniques documentaires, d'observation directe, du questionnaire et d'interview.

L'argumentation qui a sous-tendue la démonstration de l'hypothèse a été déployée à travers les trois chapitres qui constituent l'ossature de ce travail. Après avoir discuté des concepts de base de cette étude dans le premier chapitre, nous avons fait, dans le deuxième chapitre, un tour d'horizon sur les facteurs à la base de l'émergence du phénomène fille-mère dans la commune de Bumbu en le rattachant à la situation général du Congo et de la ville de Kinshasa. Fidèle à notre démarche dialectique inspirée par l'approche dynamiste, nous avons, dans le troisième chapitre, présenté et discuté les principaux résultats de nos enquêtes.

Des analyses faites, il s'est dégagé que le phénomène fille-mère résultait de la pauvreté qui frappe la majorité des familles de la Commune de Bumbu, de l'éducation diffuse, des abus sexuels dont sont victimes certaines adolescentes de la part des certains adultes et de la sexualité incontrôlée dont fait preuve la jeunesse de cette Commune de la ville de Kinshasa.

La survenance de ce phénomène a entraîné des conflits dans plusieurs familles dont les enjeux majeurs sont l'honorabilité de ces dernières, la charge supplémentaire que représentent la fille mère-mère et sont enfant pour des familles déjà laminées par la crise socio-économique et, enfin, les nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille par l'enfant de la fille-mère. Ces conflits opposent plusieurs acteurs de la vie familiale, notamment les parents, ces derniers et la fille-mère et, enfin, celle-ci et les autres enfants.

Ces conflits sont à l'origine des mutations observées dans les familles habitant notre univers d'enquêtes. Parmi ces mutations nous pouvons noter l'émergence des familles monoparentales due au divorce des parents à la suite de la fille-mère, l'apparition des ménages plurigénérationnels et la permanence de la conflictualité.

Toutes ces mutations fragilisent la famille en milieu urbain et appellent des analystes sociaux des réflexions profondes pour une issue heureuse pour que s'édifient finalement des familles de développement dans la Commune de Bumbu. Nous avons pensé, en ce qui concerne, que ce fléau ne pouvait être vaincu que si l'on met dans un mouvement d'ensemble, à travers un dialogue permanent, tous les responsables de l'éducation de la jeunesse, à savoir la famille, l'Etat, l'école, l'église, les mass média et les jeunes eux-mêmes pour un encadrement efficace et efficient de ces derniers. C'est à ce prix et à ce prix seulement que peut être contenu le phénomène fille-mère, cause des conflits qui fragilisent la plupart des familles.

L'étude des modalités de la mise en chantier de ce partenariat pourra mobiliser d'autres chercheurs qui prolongeront à coup sûr nos réflexions dans ce domaine.

Bibliographie.

I. Ouvrages

- 1.. ALLGIEIR A.R et ALLGEIER, *Sexualité humaine*, De Boeck Université, Bruxelles, 1982.
2. BEKELSON B. : *Programme de régularisation des naissances dans le monde*, population concil, New York 1971.
3. CAUSSY J. et VALLIN J., (Sous la direction de), *Crise et population en Afrique, Crises économiques, Politique d'ajustement et dynamique démographique*, Etudes du CEPED, n°13, 1996.
4. FREUD J., *Sociologie des conflits*, PUF, Paris, 1933.
5. GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, 10ème édition, Dalloz, Paris, 1996.
6. KUYUNSA ET SHOMBA, *Dynamique sociale et sous-développement en République Démocratique du Congo*, P.U.C., Kinshasa, 2000.

7. LELOTTE, F.S.J, *La solution du problème de la vie, synthèse du catholicisme 5ème cahier ; problèmes sociaux : familles, Etat, bien matériels*, Centre international d'études de formation religieuse, Bruxelles, Paris Casteman, Tournai, SD.

8. MBAYA M. ET FRIDHELM'S, *Secteur informel au Congo-Kinshasa: Stratégie pour un développement endogène*, Ed. University Africaine, Kinshasa, 1990.

9. MUCCHIELLI R, *Les questions d'enquêtes psychosociales*, Paris, 1971

10. ROCHER G., *Sociologie. Tome 2 : le changement social*, Ed. du Seuil, Paris, 1968

11. SHOMBA K., Sexualité préconjugale. La virginité féminine dans les sociétés d'hier et de demain, LABOSSA, Lubumbashi, 1983.

12 SHOMBA KINYAMBA, *La prostitution, son vrai visage au Zaïre*, éd. AFRICA, Lubumbashi, 1987.

II. Articles, Thèses, Mémoires de DEA et de licence, TFC et Cours

383. EVOLOKO, E., *Maternité précoce et mortalité infantile. Cas des zones de Kinshasa et Barumbu en 1982*, mémoire de licence en démographie, Université de Kinshasa, octobre 1982.

384. IKOME NDA'OMBUN, *Jeunesse et sexualité dans la ville de Kinshasa. Cas de la prostitution dans la commune de Kisenso*, Travail de fin de cycle en sociologie, Université de Kinshasa, 2003

385. KAMUNA a M., *Le désordre sexuel et l'enfance difficile. Cas de la zone de Katuba*, mémoire de licence en sociologie, FSAAP, Université de Lubumbashi, 1995-1996, Lubumbashi,.

16. MUKENDI WA META, *Méthode de travail en sciences sociales*, Cours inédit de 1^{er} graduat sociologie et anthropologie, Université de Kinshasa, 1999-2000.

17. MULAMBA TSHONDO, *Phénomène enfant de rue à Kinshasa. Expression de l'atomisation de la solidarité traditionnelle*,. Mémoire de DEA en anthropologie, Unikin, 2003.

18. MUNGALA A. *Séminaire de sociologie de la famille*, Notes de cours inédites Département de sociologie, Université de Kinshasa, 2000 - 2001.

19. MUNGALA A., *Problèmes sociologiques de la jeunesse*, cours inedit, L1 et L2, sociologie, SSAP, UNIKIN, 1988.

20. MWENE BATENDE, *Méthodologie sociologique*, Cours inédit de 1^{ère} Licence sociologie, FSSAP, Université de Kinshasa, 2003-2004.

21. Nentoto, *Analyse du processus d'engagement à l'ONATRA à la planification d'éducation et d'emploi*, mémoire de licence en sciences de l'éducation, FPSE, UNIKIN, 1993, p.32

22. NKUANZAKA I., *La problématique de l'éducation à la vie familiale et sexuelle à l'école*, mémoire de DES (inédit), Université de Kinshasa, 1997.

23. NKUANZAKA INZANZA, *Planification familiale à Kinshasa : une option possible ou un impératif de développement? Enquête sociologique menée auprès des cadres et agents du Ministère de la fonction publique*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Kinshasa, 1998.

24. NKUANZAKA I.A. « Sexualité et progrès social : quels fondements synergiques », in *Mouvements et Enjeux Sociaux* , Numéro 01, septembre-octobre, 2001.

25. PAYANZO N., *Systématique des théories sociologiques*, Cours inédit G2 sociologie, université de Kinshasa, 2005.

26. SHOMBA K., *Dynamique sociale et culturelle*, Cours inédit 2ème Licence sociologie, Université de Kinshasa, 2006.

27. TOURAINE A. « Les conflits sociaux », in *Encyclopédie Universalis*, Paris, 1988

III. Autres documents

28. Banque des ressources Interactives en Economie et Sciences Sociales (BRISES), Conflits sociaux, www.Google.cd

29. Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, nouvelle édition, Paris, 2000,

30. Familyt Health International, les rapports sexuels non consentuels « network en français », www.fhi.org , p. 4, volume 23, numéro 4, 2005

31. Le petit Larousse illustré

* ¹ KAMUNA a M., *Le désordre sexuel et l'enfance difficile. Cas de la zone de Katuba*, mémoire de licence en sociologie, FSAAP, Université de Lubumbashi, 1995-1996, Lubumbashi,.

* ² EVOLOKO , E., *Maternité précoce et mortalité infantile. Cas des zones de Kinshasa et Barumbu en 1982*, mémoire de licence en démographie, Université de Kinshasa, octobre 1982.

* ³ SHOMBA K., *Sexualité préconjugale. La virginité féminine dans les sociétés d'hier et de demain*, LABOSSA, Lubumbashi, 1983, pp.21-22.

* ⁴ NKUANZAKA I., *La problématique de l'éducation à la vie familiale et sexuelle à l'école*, mémoire de DES (inédit), Université de Kinshasa, 1997.

* ⁵ NKUANZAKA INZANZA, *Planification familiale à Kinshasa : une option possible ou un impératif de développement? Enquête sociologique menée auprès des cadres et agents du Ministère de la fonction publique*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Kinshasa, 1998.

* ⁶ A.R. ALLGIEIR et ALLGEIER, *Sexualité humaine*, De Boeck Université, Bruxelles, 1982, p. 379.

* ⁷ *Idem*, p.124

* ⁸ FREUD, cité par A.R. Allgeieri et Allgeieri, *Idem*, p.389.

* ⁹

* ¹⁰ NGONDO A PITHSIANGA,.....

* 11 IKOME NDA'OMBUN, Jeunesse et sexualité dans la ville de Kinshasa. Cas de la prostitution dans la commune de Kisenso, Travail de fin de cycle en sociologie, Université de Kinshasa, 2003, p.5

* 12 MUKENDI WA META, Méthode de travail en sciences sociales, Cours inédit de 1^{er} graduat sociologie et anthropologie, Université de Kinshasa, 1999-2000.

* 13 GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, 10^{ème} édition, Dalloz, Paris, 1996, p. 379.

* 14 MWENE BATENDE, Méthodologie sociologique, Cours inédit de 1^{ère} Licence sociologie, FSSAP, Université de Kinshasa, 2003-2004.

* 15 KUYUNSA ET SHOMBA, Dynamique sociale et sous-développement en République Démocratique du Congo, P.U.C., Kinshasa, 2000, p. 24.

* 16 MURDOCK, cité par MUNGALA, Notes inédites de Séminaire de sociologie de la famille, Département de sociologie, Université de Kinshasa, 2000 - 2001, p.2;

* 17 MUNGALA O.S., Op. cit., p.....

* 18

* 19 Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, nouvelle édition, 2000, Paris, p.510.

* 20 A. TOURAINE, « Les conflits sociaux », in Encyclopédie Universalis, Paris, 1988, p.301.

* 21 J. FREUD, Sociologie des conflits, PUF, Paris, 1933, p.65.

* 22 SHOMBA KINYAMBA, Cours inédit de Dynamique sociale et culturelle, 2^{ème} Licence sociologie, Université de Kinshasa, 2006.

* 23 Banque des ressources Interactives en Economie et Sciences Sociales (BRISES), Conflits sociaux, www.Google.cd

* 24 A. FERGUSON, cité par PAYANZO N., Cours inédit de Systématique des théories sociologiques, G2 sociologie, université de Kinshasa, 2005.

* 25 (G. ROCHER, Sociologie. Tome 2 : le changement social, Ed. du Seuil, Paris, 1968, p.

* 26 G. Rocher, Op. cit. p.

* 27 MUNGALA ASSINDIE, Problèmes sociologiques de la jeunesse, cours inédit, L1 et L2, sociologie, SSAP, UNIKIN, 1988

* 28 NKUANZAKA I.A. « sexualité et progrès social : quels fondements synergiques », in Mouvements et Enjeux Sociaux Numéro 01, , p.12, septembre, octobre, 2001.

* 29 Le petit Larousse illustré

* 30 A.R ALLGEIER et ALLGEIER, Sexualité humaine, De Boeck université, Bruxelles, 1992, p.124

* 31 Mbaya Mudimba et Fridhelm's, Secteur informel au Congo-Kinshasa: Stratégie pour un développement endogène, Ed. University Africaine, kinshasa, 1990, p.45

* 32 Makwala, M., Cité par Mbaya M.et Friedlem's, Idem p.45

* 33 Mbaya M. etFriedlem's, Op cit., p.45

* 34 Jean Caussy et Jacques VALLIN, (Sous la direction de), Crise et population en Afrique, Crisess économiques, Politique d'ajustement et dynamique démographique, Etudes du CEPED, n°13, 1996, p.183

* ³⁵ SHOMBA KINYAMBA, La prostitution, son vrai visage au Zaïre, éd. AFRICA, Lubumbashi, 1987. pp 16-17

* ³⁶ Familyt Health International, les rapports sexuels non consentus « network en français », www.fhi.org, , p. 4, volume 23, numéro 4, 2005

* ¹ MUCCHIELLI R : Les questions d'enquêtes psycho-sociales, Paris, 1971, p. 16

* ² BEKELSON B. : Programme de régularisation des naissances dans le monde, New York (une

population concil), 1971, p. 24

* ³ Reuchlin cité par Nentoto, Analyse du processus d'engagement à l'ONATRA à la planification

d'éducation et d'emploi, mémoire de licence en sciences de l'éducation, EPSE, UNIKIN, 1993, p.32

* ⁽¹⁾ DAYHAM, L.T, cité par MULAMBA TSHONDO, Phénomène enfant de rue à Kinshasa. Expression de l'atomisation de la solidarité traditionnelle. Mémoire de DEA en anthropologie, Unikin, 2003, p.113

* ³⁷ J. FREUD, Op-cit, p.65.

* ⁽¹⁾ LELOTTE, F.S.J, La solution du problème de la vie, synthèse du catholicisme 5^{ème} cahier ; problèmes sociaux : familles, Etat, bien matériels, Centre international d'études de formation religieuse, Bruxelles, Paris Casteman, Tournai, P.32

* ⁽¹⁾ NKUANZAKA INZANZA, op.cit, thèse, p.249

Self-éditeur – Guide Pratique d’Autoédition » – Livre 18.90 € / Ebook 8.90 €.

Vous avez une idée de livre ? L’autoédition à votre portée. Pour publier votre livre et le vendre.

En vente sur www.selfediteur.com

Rechercher sur le site:

Recherche Google

Web Memoire Online

Femmes célibataires

Rencontrez la femme faite pour vous !
Inscription gratuite.
www.meeticaffinity.be

Femmes Ukraine

Rencontrez Des Femmes D'Ukraine À La
Recherche De L'Âme Soeur!
www.RussianEuro.com

Mode femme à partir du 42

Tendance actuelle, coupes agréables La
mode tout confort à partir du 42
www.ullapopken.be

Last Chaos en français

Le meilleur Roleplaying game. Maintenant
en français 100% GRATUIT
LastChaos.fr/MMORPG

Annonces Google

© Memoire Online 2000-2009 - Pour tout problème de consultation ou si vous voulez publier un mémoire: webmaster@memoireonline.com

